Statistique Canada
Division de l'agriculture

DOCUMENT DE TRAVAIL #31

Une nouvelle approche pour les zones autres que les RMR/AR

Linda Howatson-Leo et Louise Earl

avec l'aide de
Henry Puderer, Ron Cunningham, Ray Bollman et Willa Rea

Statistique Canada
Division de la géographie
Section des concepts, des normes et de l'analyse
Octobre 1995
Présenté lors de la conférence de géographie appliquée de 1995

Révisé avril 1996

N° 21-601-MIF96031 au catalogue

L'analyse et l'interprétation des données sont la responsabilité de l'auteur et non celle de Statistique Canada.

© Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, Statistique Canada, 1996. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu du présent document, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement.

Sommaire

Une nouvelle approche pour les zones autres que les RMR/AR

Au Canada, plus souvent qu'autrement, on appelle simplement «régions rurales» les régions non métropolitaines, sans porter suffisamment attention à leurs différences intrinsèques. Le cadre conceptuel des zones d'influence métropolitaine (ZIM) nous permet de diviser les régions non métropolitaines en zones sans influence métropolitaine (zones sans IM), en zones d'influence métropolitaine faible (ZIM faible) et en zones d'influence métropolitaine modérée (ZIM modérée), selon le taux de navettage en direction et en provenance de régions métropolitaines. L'analyse de la situation au Nouveau-Brunswick montre que la population non métropolitaine est, dans l'ensemble, désavantagée économiquement par rapport à la population métropolitaine. Toutefois, on remarque des différences considérables à l'intérieur des régions non métropolitaines. La population des zones sans influence métropolitaine ne semble pas être la plus désavantagée sur le plan économique. Dans la mesure où l'on peut considérer que la zone sans influence métropolitaine est la zone la plus rurale, on peut émettre des doutes sur la croyance populaire voulant que «rural» soit synonyme de désavantage socio-économique. En fait, la population urbaine des zones sans influence métropolitaine s'avère la plus désavantagée économiquement.

Ce que l'on observe en Saskatchewan est assez différent de la situation constatée au Nouveau-Brunswick. De façon générale, le revenu familial médian diminue, et le taux de chômage et l'incidence des familles à faible revenu augmentent, à mesure que l'influence des régions métropolitaines diminue. À regarder ces résultats et ceux se rapportant au Nouveau-Brunswick, on voit clairement que le Canada non métropolitain n'est pas du tout homogène. Il faudra donc poursuivre les recherches pour faire ressortir cette diversité de manière à ce que les politiques sociales puissent être mieux adaptées aux besoins de la population canadienne non métropolitaine.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux personnes suivantes :

Ray Bollman, Division de l'agriculture, Statistique Canada, qui a mis le projet en branle;

Ron Cunningham, Division de l'agriculture, Statistique Canada, qui a passé en revue le document;

Colin Geitzler, Recensement de la population, Statistique Canada, qui a fourni les profils des données;

Henry Puderer, Division de la géographie, Statistique Canada, qui a mis ses vastes connaissances à notre disposition;

Robert Storey, Division de la géographie, Statistique Canada, qui a réalisé de superbes graphiques et diagrammes;

Willa Rea, Division de la balance des paiements, Statistique Canada, dont le savoir-faire en géographie a été mis à contribution;

Carolyn Weiss, Division de la géographie, Statistique Canada, qui nous a présenté de judicieux commentaires sur les graphiques et les diagrammes, et enfin,

nos familles, dont l'appui est demeuré indéfectible !

Introduction

Les chercheurs se plaignent que l'utilisation sans distinction du terme •rural• dans les travaux de recherche s'est avérée un obstacle à l'analyse du milieu rural (Hoggart, 1990, p. 245-257). C'est pourquoi le présent document renferme une méthode permettant de distinguer les régions non métropolitaines (souvent considérées comme des régions rurales) et démontre comment les concepts sont élaborés à partir des structures géographiques[1].

Le présent document analyse les caractéristiques économiques et démographiques de la population des zones d'influence métropolitaine (ZIM). Il s'agit principalement de déterminer si la ZIM présente ou fait ressortir des caractéristiques qui seraient absentes si on utilisait une autre structure géographique. L'analyse permet non seulement d'établir le profil du Nouveau-Brunswick mais également de lever le voile sur certains renseignements.

Zone d'influence métropolitaine (ZIM)

La démarche suivie aux fins de la création de la zone d'influence métropolitaine (ZIM) constitue le prolongement de la méthode de délimitation de la région métropolitaine de recensement (RMR) et de l'agglomération de recensement (AR), ou le Canada métropolitain. Le concept provisoire de la ZIM est mis de l'avant dans la présente étude pour discussion. On s'attend à ce que cette approche constitue une importante innovation dans le cadre des travaux sur le Canada non métropolitain.

Une **RMR/AR** est une grande région urbaine qui présente un degré élevé d'intégration sociale et économique avec les régions urbaines et rurales adjacentes. Les RMR et les AR sont délimitées à partir d'une région urbaine qui a atteint un certain seuil démographique : 100 000 habitants (RMR) et 10 000 habitants (AR).

Les **régions urbaines** sont définies en fonction de la densité de population (400 habitants au kilomètre carré), du seuil de population (1 000 habitants) et, dans une certaine mesure, de l'utilisation des terres et de la proximité d'une autre région urbaine (les deux régions sont reliées par une route de moins de 2 kilomètres). Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme une région **rurale**.

Délimitation des ZIM

Les taux de navettage, ou les pourcentages de la population active occupée qui demeure dans une municipalité mais qui travaille dans le noyau urbain d'une RMR/AR, ont été combinés aux fins de la délimitation des ZIM. Donc, par contraste avec les RMR/AR, la ZIM n'est pas la représentation de la sphère d'influence métropolitaine d'un noyau urbain, mais a plutôt plusieurs centres d'attraction.

---

[1] Si les unités ou zones aréolaires sont arbitraires et modifiables, alors il faut douter de la validité des travaux qui reposent sur de telles unités; il se pourrait même qu'ils n'aient aucune valeur si on fait abstraction des unités à l'étude (Openshaw, 1984, p. 4).

Zones d'influence métropolitaine (ZIM) du Nouveau-Brunswick

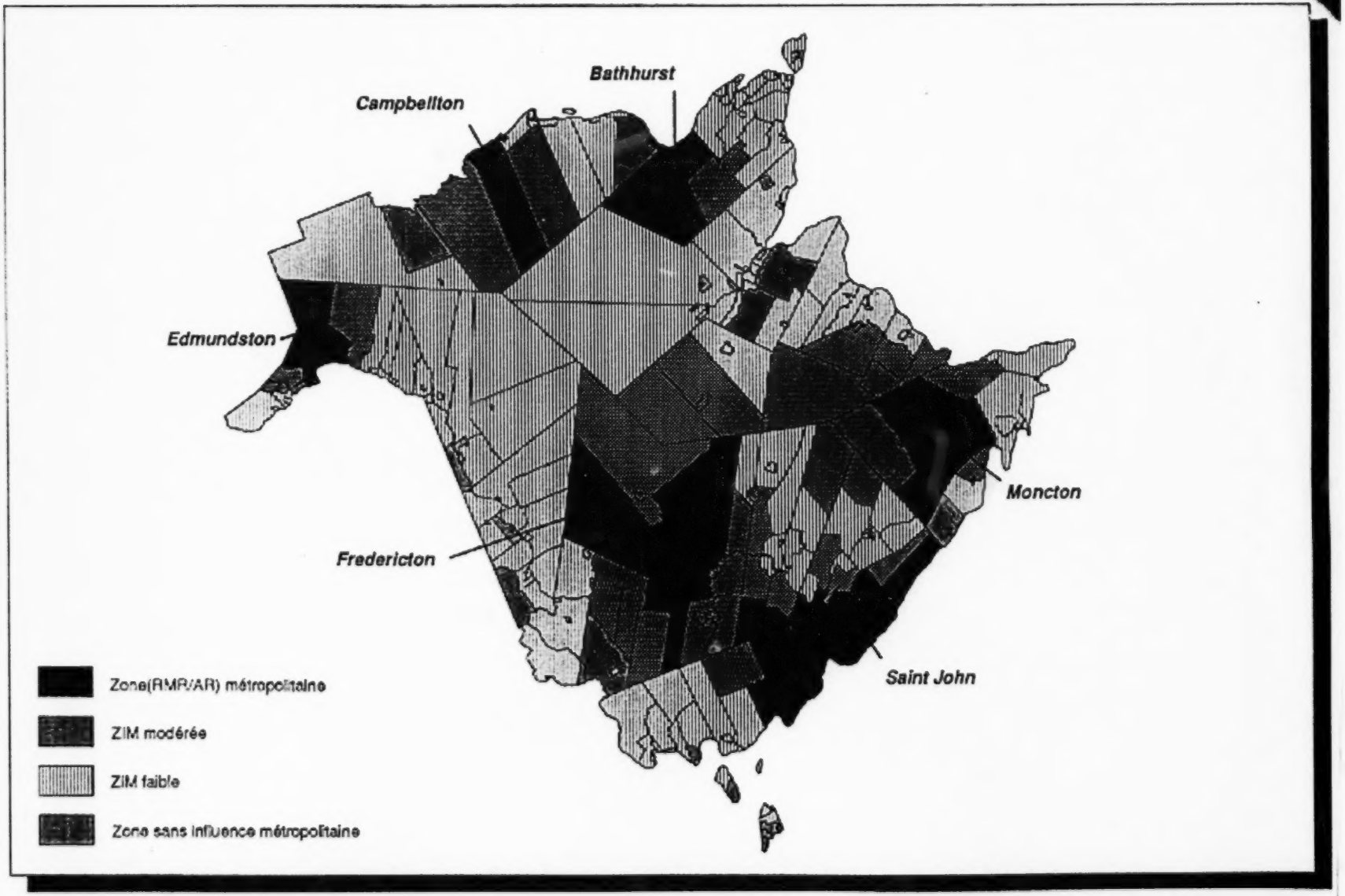

Réalisation : Division de la géographie, Statistique Canada, septembre 1995 (613) 951-3889

Carte 1

Les seuils de navettage suivants ont été établis :

ZIM modérée	**Taux de navettage supérieur ou égal à 20 %**
ZIM faible	**Taux de navettage se situant entre 0,1 % et 20 %**
Zone sans IM	**Pas de navettage**

La carte 1 fait état de la délimitation des zones d'influence du Nouveau-Brunswick à la lumière de ces seuils.

Figure 1 Structure des zones d'influence métropolitaine (ZIM)

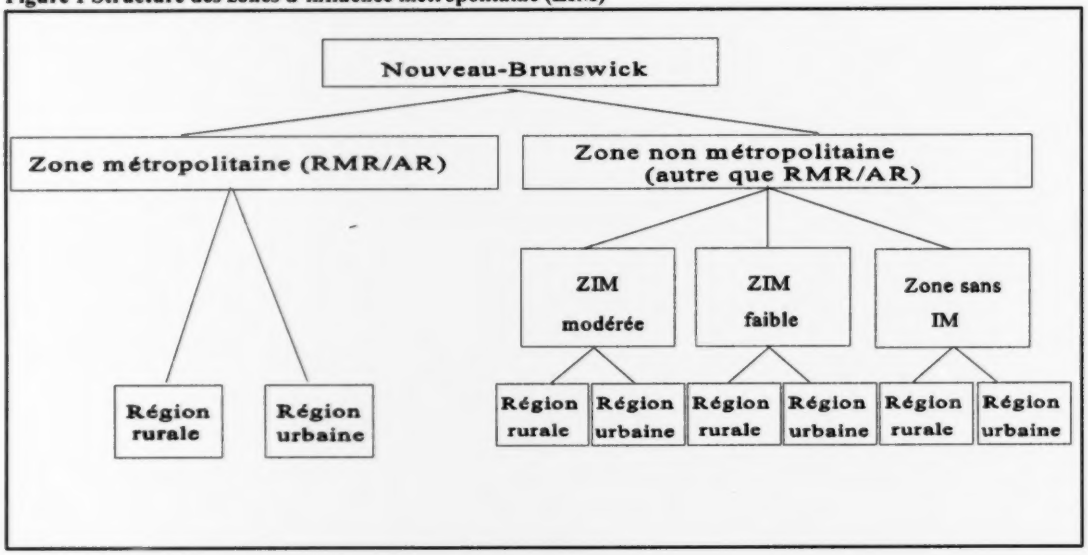

Au terme de la création des ZIM, nous avons procédé à une première analyse des caractéristiques de chaque zone. À cette fin, nous avons dû utiliser une totalisation spéciale produite à partir des données du Recensement de 1991 pour chacune des zones. À la suite de cet examen, nous avons classé les ZIM par régions urbaines et rurales, et ce, pour certaines caractéristiques : revenu médian, fréquence des unités à faible revenu, taux d'activité, taux de chômage, taille de la famille, nombre d'enfants pour 1 000 femmes non célibataires et emploi par industrie. La figure 1 illustre la structure des ZIM au terme de cette classification croisée.

Selon l'hypothèse de travail utilisée dans la présente étude, les zones ayant une plus grande influence métropolitaine afficheraient un revenu familial médian supérieur, un taux de chômage plus faible, un plus fort taux d'activité et un niveau de scolarité plus élevé. Dans le cas des zones exerçant une influence métropolitaine plus faible, on devrait retrouver des effets opposés ainsi que de plus grandes familles. Pour le Nouveau-Brunswick, les résultats ne sont pas aussi concluants que nous l'avions espéré bien que certaines de nos hypothèses de travail soient valides. Toutefois, les hypothèses valides étaient beaucoup plus nombreuses au terme d'une brève analyse de la situation de la Saskatchewan.

Résultats

Bien qu'il soit une des provinces fondatrices du Canada, le Nouveau-Brunswick ne compte pas parmi les plus grandes ou les plus peuplées. Il est sans doute mieux connu pour ses paysages, sa dépendance à l'égard des ressources naturelles et son bilinguisme. Par comparaison avec la population de l'Ontario ou du Québec, ses habitants ne sont pas fortunés : la province s'est classée au 8e rang au chapitre du produit intérieur brut par habitant au cours des 15 dernières années. En 1990, le revenu total médian provincial par habitant s'élevait à 14 877 $, soit presque 4 000 $ de moins que le revenu total médian national (18 832 $)[2].

La zone métropolitaine du Nouveau Brunswick est composée d'une région métropolitaine de recensement : Saint-Jean (qui était en grande partie une ville portuaire lors de sa création) et cinq agglomérations de recensement, soit (selon la taille de la population) : Moncton (un centre ferroviaire à l'origine), Fredericton (la capitale provinciale), Bathurst (mines et pâtes et papiers), Edmundston (pâtes et papiers) et Campbellton (pâtes et papiers).

On retrouve quelques grandes entreprises à l'extérieur de la zone métropolitaine, ce qui démontre que l'activité économique n'est pas uniquement concentrée dans les régions métropolitaines. Un niveau de scolarité, un revenu et un taux d'activité plus élevés ainsi qu'un taux de chômage plus faible sont associés à ces zones[3].

---

[2] Le revenu total englobe le revenu d'emploi, les paiements de transfert de l'État, le revenu de placement et les autres revenus.

[3] Par exemple, McCain Foods a son siège social à Florenceville, qui n'est pas une composante de RMR ni d'AR.

Figure 2 Emploi par industrie, ZIM du Nouveau-Brunswick, 1991

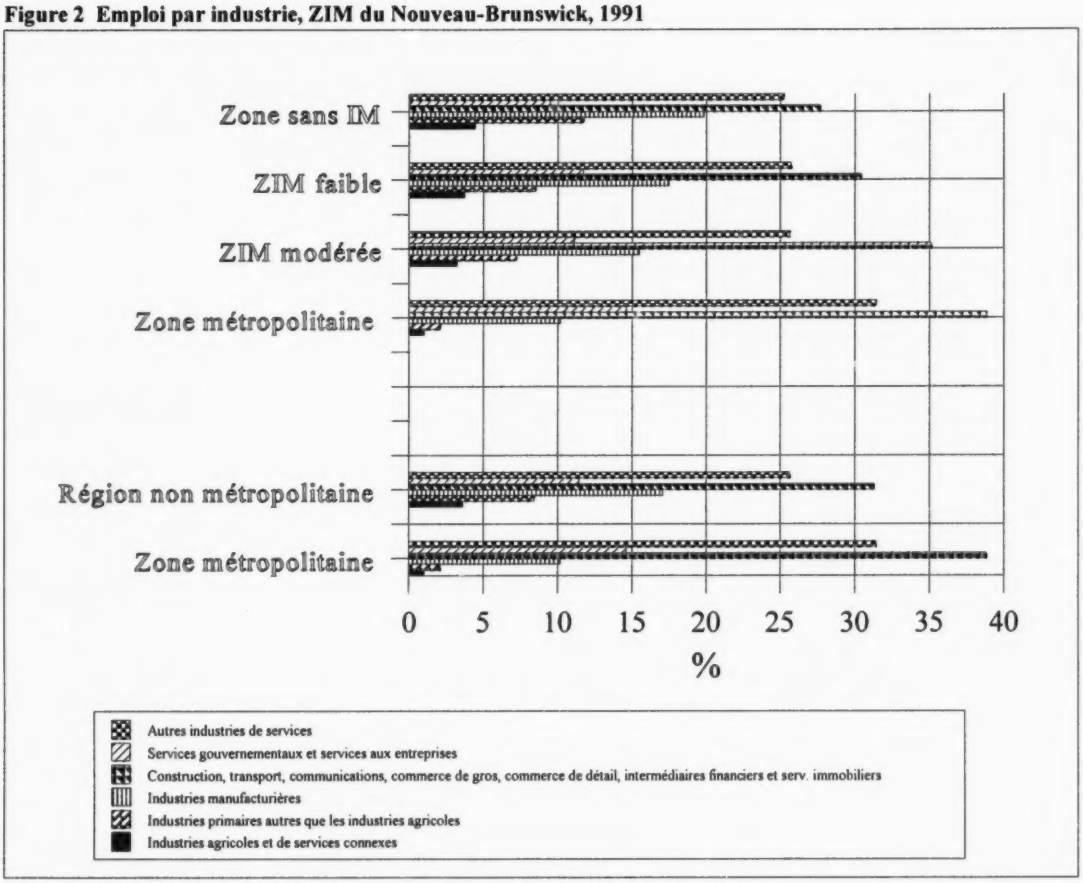

Au chapitre de la répartition des emplois par industrie, le secteur tertiaire est prédominant au Nouveau-Brunswick métropolitain. Les secteurs primaire et secondaire occupent une place plus prépondérante dans les régions non métropolitaines de la province, bien qu'elles demeurent axées sur les services. La figure 2 démontre que plus l'influence métropolitaine est forte, moins la proportion des emplois associés au secteur primaire et à la fabrication est élevée. On savait déjà que la fabrication représentait un fort pourcentage des emplois dans les régions urbaines (non métropolitaines) plus petites, soit environ 16 %. Cependant, ce pourcentage s'est accru en vertu de la classification fondée sur l'influence métropolitaine, atteignant près de 20 % dans la zone sans influence métropolitaine.

Figure 3 Emploi par industrie, ZIM par régions urbaines et rurales, Nouveau-Brunswick, 1991

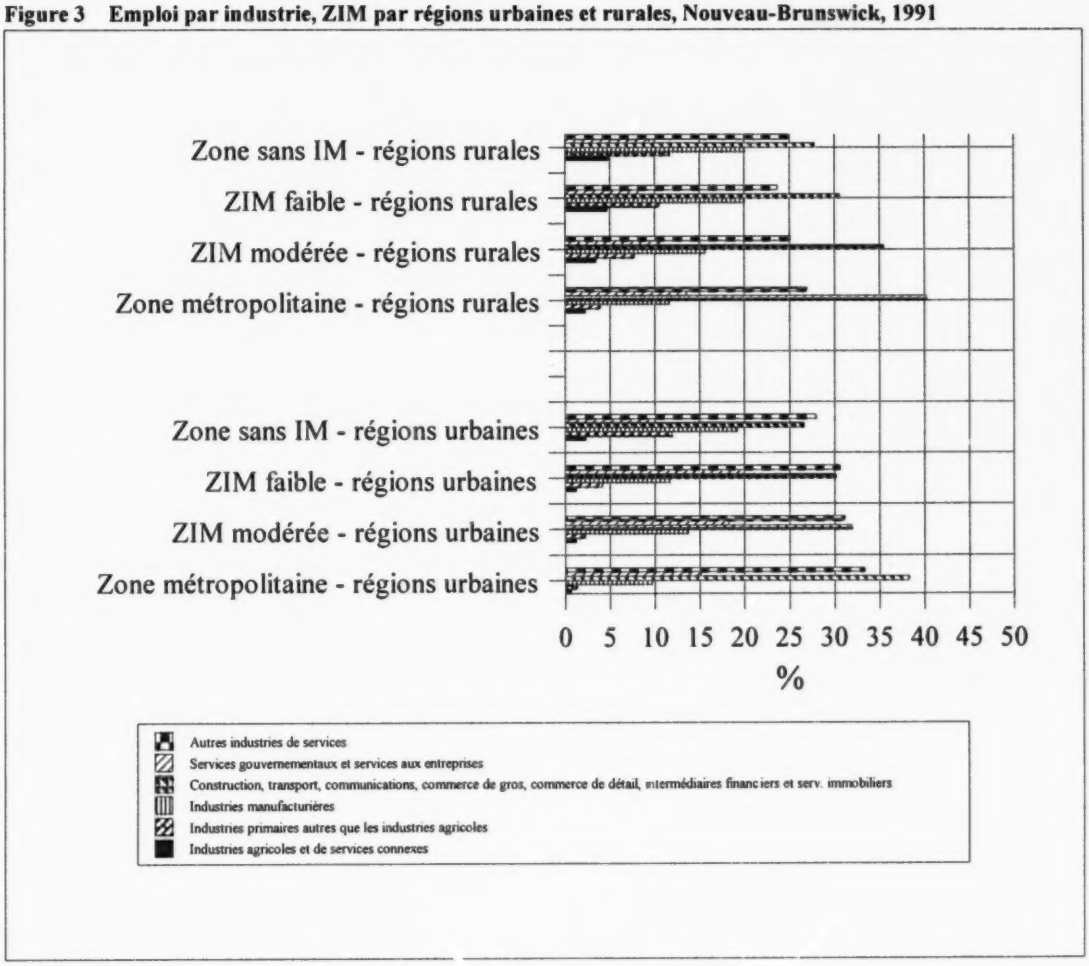

À la figure 3, on constate des écarts importants dans la répartition des emplois par industrie au terme de la classification des ZIM par régions urbaines et rurales. Au sein de chaque zone d'influence, la proportion d'emplois associés aux industries primaire et secondaire est plus forte dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick à une exception près : dans le cas de la zone sans influence métropolitaine, le pourcentage d'emploi associé aux industries primaires autres que les industries agricoles est plus élevé dans les régions urbaines. De plus, deux industries sont plus importantes dans les régions urbaines quel que soit le degré d'influence de la zone, soit les industries des services gouvernementaux et des services aux entreprises ainsi que les autres industries de services.

Figure 4 **Taux de chômage et d'activité dans les ZIM, Nouveau-Brunswick, 1991**

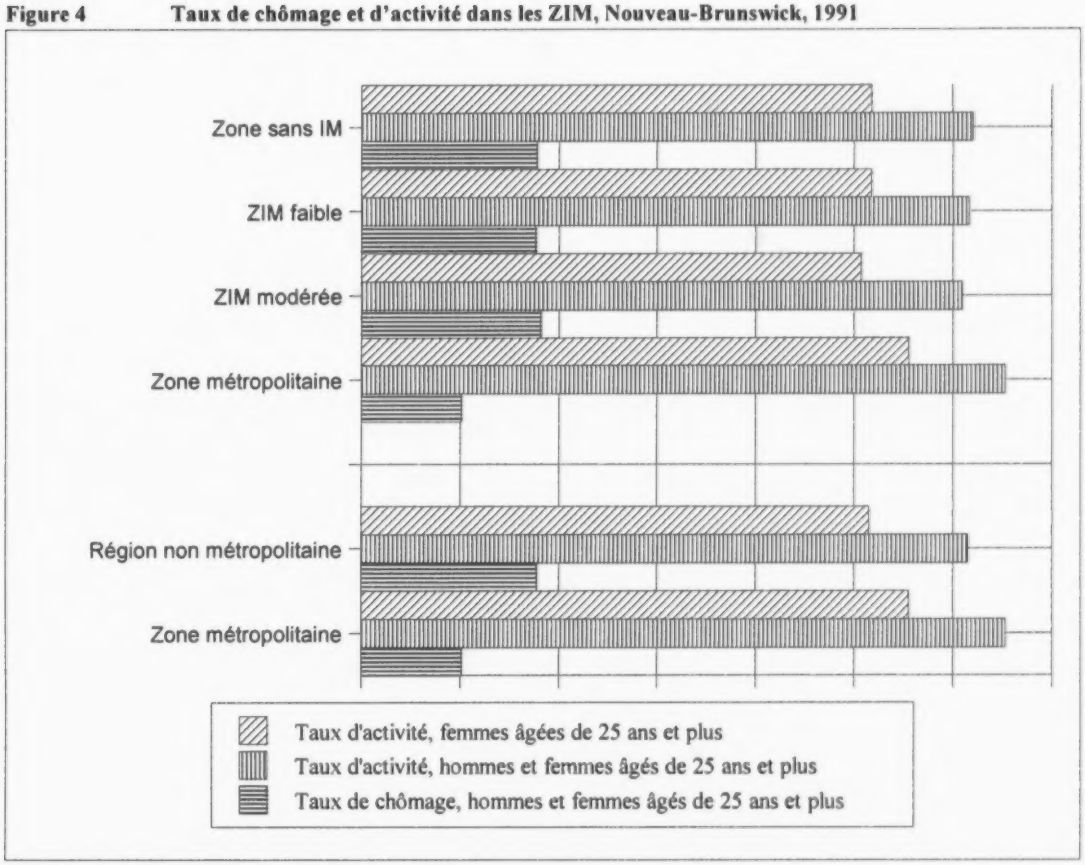

La figure 4 démontre, comme prévu, que, chez les personnes âgées de 25 ans et plus, le taux de chômage est beaucoup plus faible et le taux d'activité est quelque peu plus élevé dans les régions métropolitaines que dans les autres zones. D'autre part, dans les régions non métropolitaines, le taux d'activité et le taux de chômage présentent une grande uniformité.

Figure 5 Taux de chômage et d'activité, ZIM par régions urbaines et rurales, Nouveau-Brunswick, 1991

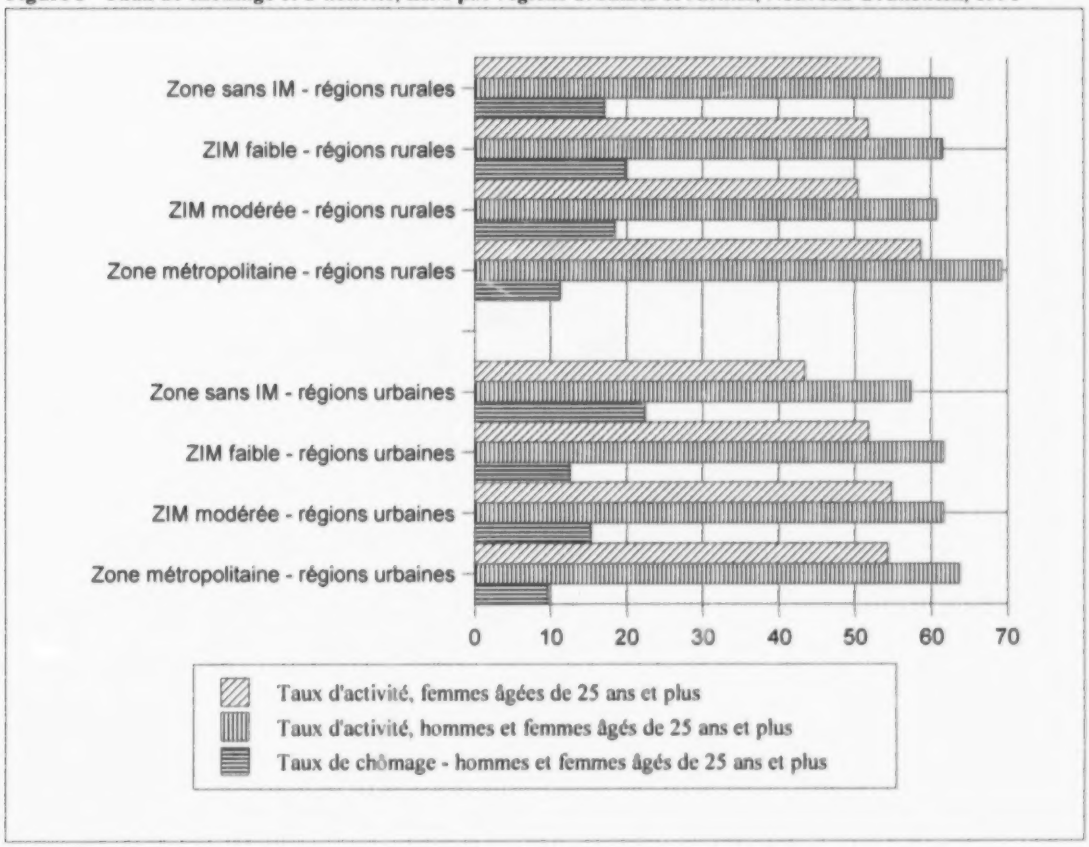

Toutefois, la figure 5 fait état d'écarts importants au chapitre du taux de chômage chez les personnes âgées de 25 ans et plus des régions au sein de chaque ZIM, au terme d'un recoupement en régions urbaines et rurales. Le taux de chômage est toujours plus élevé dans les régions rurales, sauf dans la zone sans influence métropolitaine. La classification par régions urbaines et rurales se traduit également par une certaine variation du taux d'activité. Dans la zone métropolitaine et la zone sans influence métropolitaine, les régions rurales affichent le plus fort taux d'activité. Dans le cas des ZIM modérée et faible, l'écart entre les régions urbaines et rurales est minime. Comme prévu, le taux d'activité des femmes âgées de 25 ans et plus s'inscrit dans la tendance observée pour l'ensemble de la population.

Figure 6 Revenu familial médian dans les ZIM, Nouveau-Brunswick, 1991

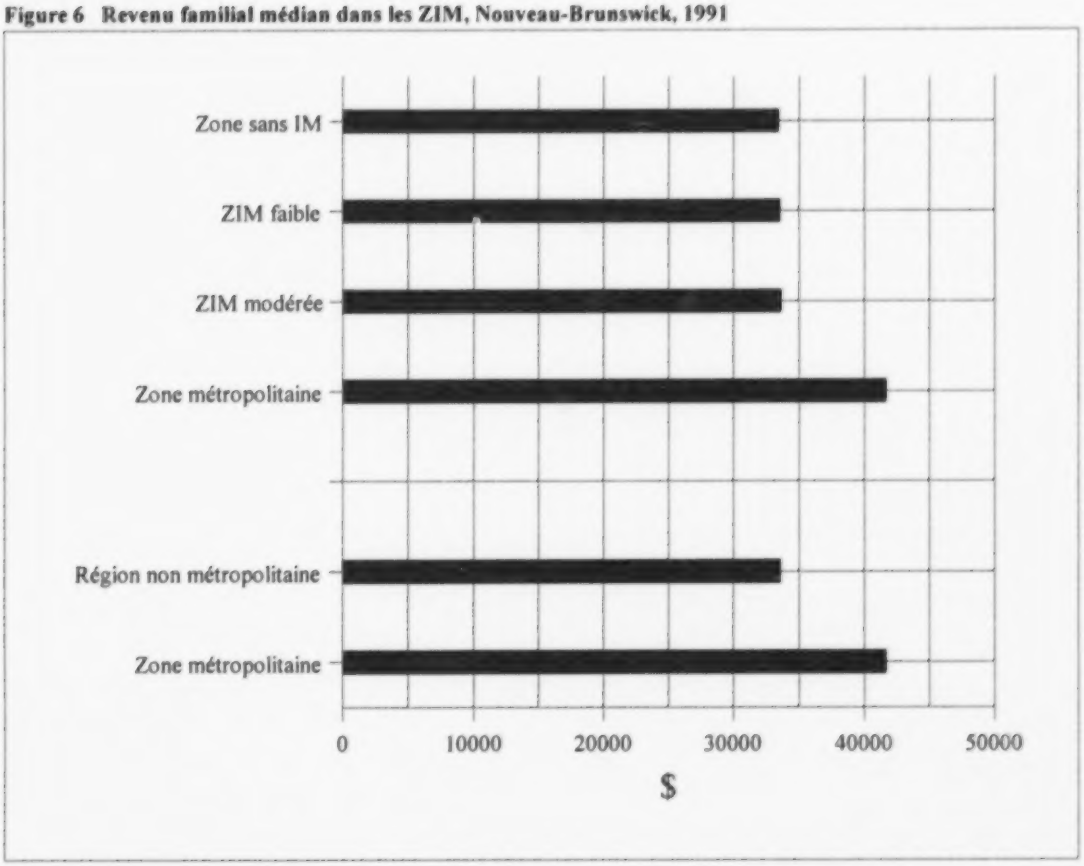

Le revenu familial médian s'avère un bon indicateur économique; après analyse, on a constaté que le revenu familial médian était beaucoup plus élevé dans les régions métropolitaines que dans les autres régions (41 651 $ comparativement à 33 559 $)[4].

L'analyse des ZIM à la figure 6 a démontré que les régions non métropolitaines sont fondamentalement identiques à cet égard et que, comme nous l'avons vu plus tôt, la zone métropolitaine est associée au revenu familial médian le plus élevé.

---

[4] Le revenu médian a été calculé à l'aide d'une méthode normalisée permettant de déterminer la médiane lorsque l'on dispose uniquement de données catégoriques.

Figure 7 Revenu familial médian, ZIM par régions urbaines et rurales, Nouveau-Brunswick, 1991

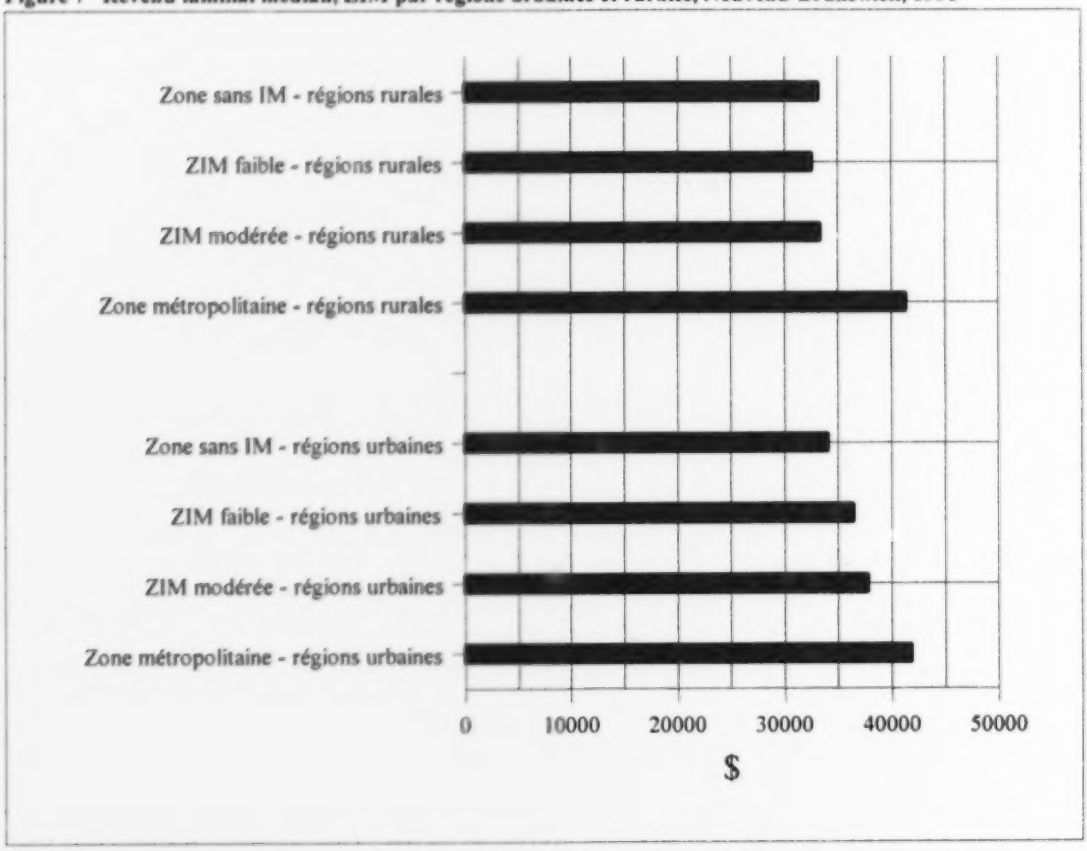

Comme en témoigne la figure 7, le revenu médian est toujours plus élevé dans les régions urbaines, et ce, quel que soit le degré d'influence métropolitaine. Les écarts les plus importants entre les régions urbaines et rurales ont été enregistrés dans les ZIM modérée et faible (une différence d'environ 4 000 $). Dans la zone métropolitaine et la zone sans influence métropolitaine, l'écart entre les régions rurales et urbaines à ce chapitre est minime, soit moins de 1 000 $. Cela est peut-être attribuable au fait que la zone sans influence métropolitaine est composée de quelques municipalités qui sont des centres industriels, ce qui la rend économiquement similaire à la zone métropolitaine. La classification croisée s'est avérée d'une aide inestimable à cet égard, car elle a permis de mettre en lumière les différences entre les régions rurales et urbaines relativement aux tendances inhérentes aux ZIM.

Figure 8 Fréquence des unités à faible revenu dans les familles économiques, ZIM du Nouveau-Brunswick, 1991

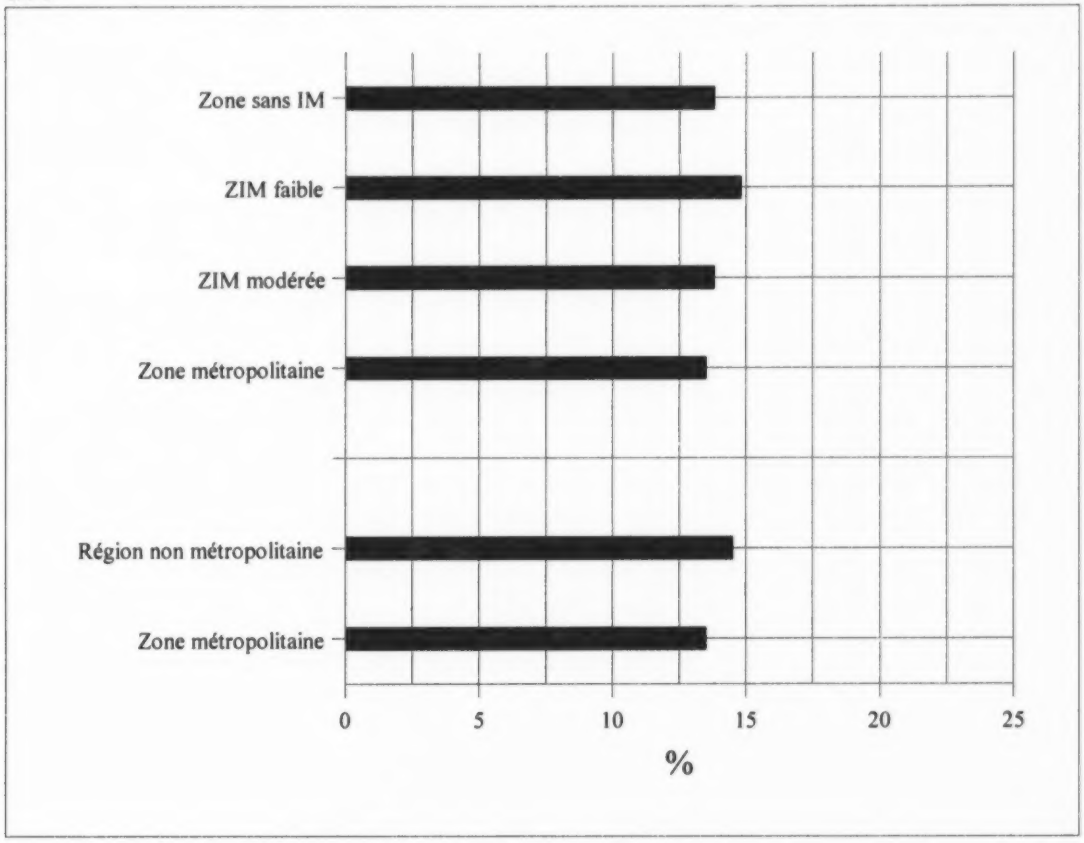

La fréquence du faible revenu parmi les familles économiques constitue également un bon indicateur économique. Elle est légèrement plus faible dans les régions métropolitaines (13,5 %) que dans les autres régions (14,5 %).

L'analyse des ZIM a démontré que plus l'influence métropolitaine était grande, plus la fréquence des unités à faible revenu était faible. La zone sans influence métropolitaine fait cependant exception, car la fréquence des unités à faible revenu y est la même que dans la ZIM modérée. C'est entre la ZIM faible et la zone métropolitaine que l'écart est le plus marqué à ce chapitre.

Figure 9 **Fréquence des unités à faible revenu dans les familles économiques, ZIM par régions urbaines et rurales, Nouveau-Brunswick, 1991**

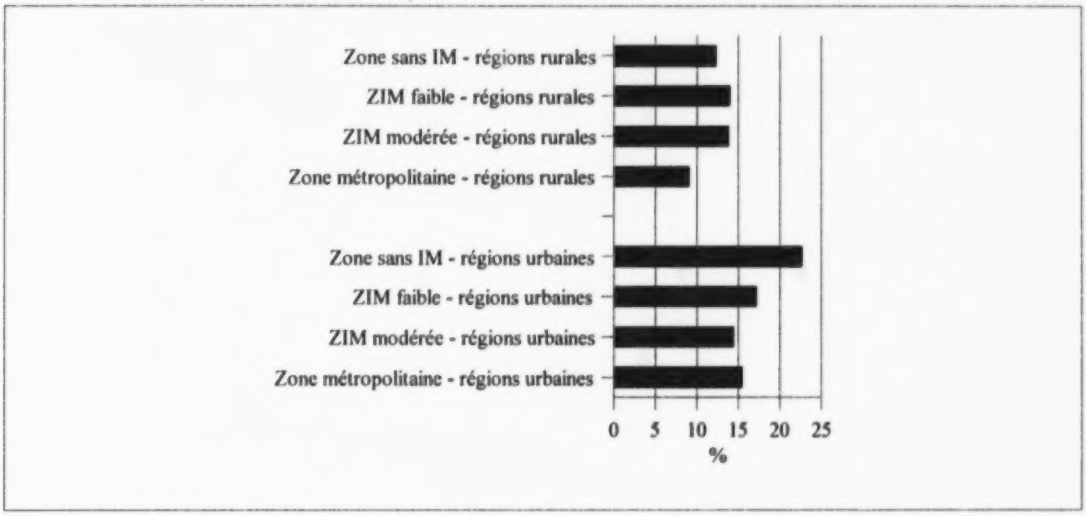

Quelle que soit la ZIM, la fréquence des unités à faible revenu est toujours plus grande dans les régions urbaines que dans les régions rurales. Dans la zone sans influence métropolitaine, on constate une importante différence entre les régions urbaines et rurales à ce chapitre : un écart d'environ 10 points en faveur des régions urbaines. De même, au sein de la zone métropolitaine, la fréquence des unités à faible revenu est plus élevée dans les régions urbaines (quelque 6,4 points de plus). Il est évident que la zone sans influence métropolitaine possède souvent les caractéristiques d'une grande métropole, sans doute en raison de la répartition des emplois par industrie. Les écarts entre les régions urbaines et rurales sont beaucoup moins prononcés dans les ZIM modérée et faible. Cette tendance va à l'encontre de celle observée au chapitre du revenu familial médian. Brown et Hirschl (1995, p. 44) ont fait remarquer que la pauvreté est concentrée dans le noyau urbain des grandes métropoles, ainsi que dans les petites villes et les régions rurales. Les ZIM, exception faite des ZIM modérée et faible, semblent s'inscrire dans cette tendance.

Figure 10 **Enfants nés pour 1 000 femmes non célibataires âgées de 15 ans et plus, ZIM du Nouveau-Brunswick, 1991**

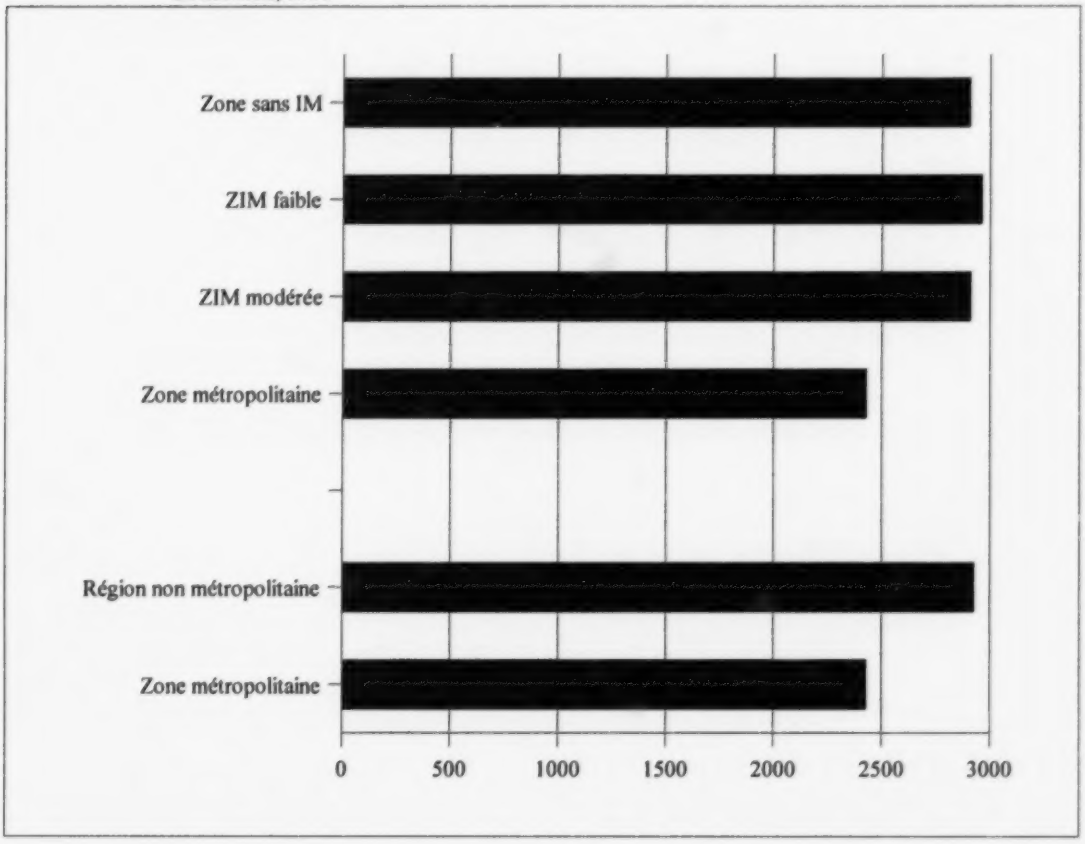

Deux caractéristiques démographiques sont liées à la situation économique : la fécondité et la taille de la famille. Dans son analyse économique de la fécondité, Becker a émis l'hypothèse que les personnes qui se retrouvent dans les strates économiques supérieures seraient prédisposées à avoir une famille plus petite[5]. Le nombre d'enfants nés pour 1 000 femmes non célibataires

Figure 11 Taille de la famille, ZIM du Nouveau-Brunswick, 1991

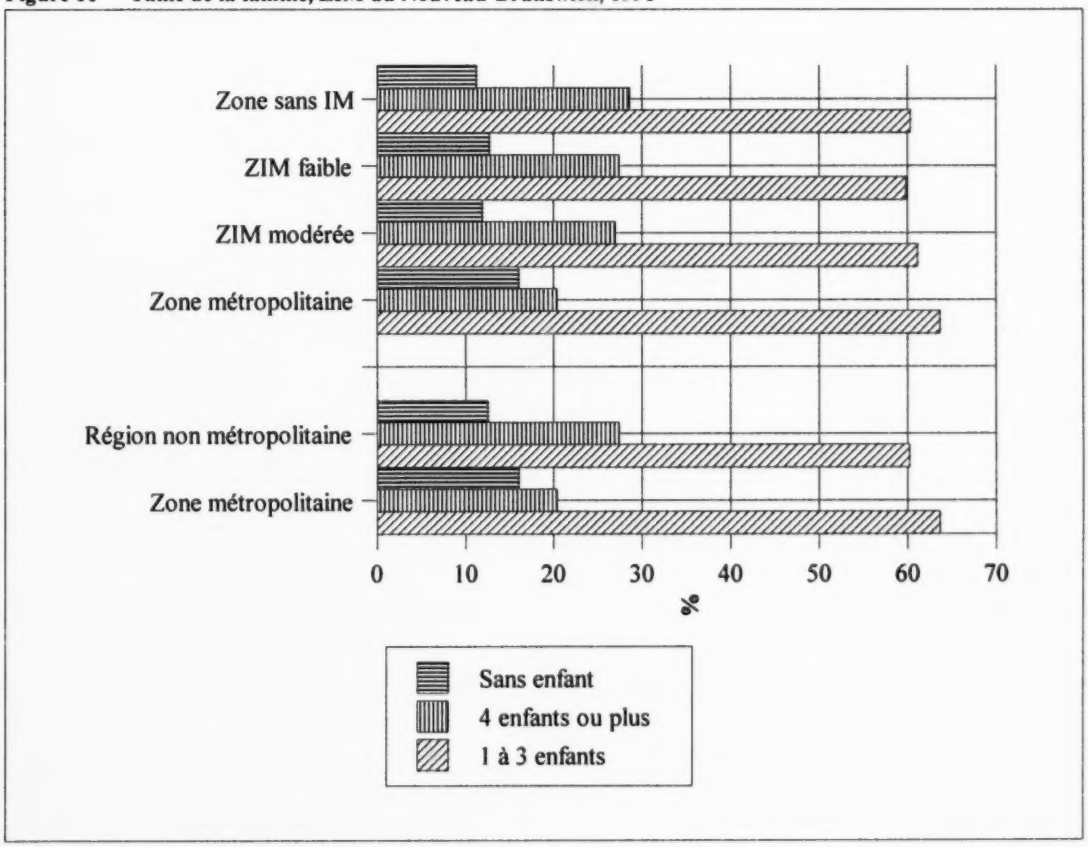

[5] On suppose que, dans les strates économiques supérieures, les parents ont de plus grandes attentes pour leurs enfants; cela peut s'exprimer par les sommes d'argent et surtout, le temps consacrés à chaque enfant. En outre, ces parents ont plus souvent l'occasion d'acheter des biens et de participer à des activités qui requièrent du temps. Donc, pour que les enfants répondent à leurs attentes, leur nombre doit être limité. (Becker, G. 1960 •An economic analysis of fertility• in National Bureau of Economic Research, Demographic and Economic Change in Developed Countries.

constitue une mesure de la fécondité. La figure 10 démontre que le taux de fécondité est beaucoup plus faible dans les régions métropolitaines que dans les autres régions. Cette observation va dans le même sens que la théorie de Becker : le revenu médian est plus élevé dans les zones métropolitaines. La division du territoire en zones d'influence est venue confirmer la relation entre la situation économique et la fécondité. Tout comme le revenu médian, le nombre d'enfants nés pour 1 000 femmes est très similaire dans toutes les zones, exception faite de la zone métropolitaine.

En ce qui a trait à la taille de la famille, on a établi trois catégories : sans enfant, 1 à 3 enfants et 4 enfants ou plus. Le pourcentage de familles ayant 4 enfants ou plus est plus élevé dans les régions non métropolitaines que dans les autres régions (27,4 % comparativement à 20,3 %). En revanche, on retrouve un plus fort pourcentage de familles sans enfant dans les régions métropolitaines (16,0 %) que dans les régions non métropolitaines (12,5 %). Ces observations sont conformes à la théorie de Becker.

Comme le démontre la figure 11, les écarts sont très minimes au sein des régions non métropolitaines relativement à la taille de la famille. Une fois de plus, les données confirment la théorie de Becker.

Bon nombre des caractéristiques sont contraires à l'image du milieu rural •défavorisé• véhiculée par les médias et le public. Nous avons étudié une autre caractéristique afin de vérifier si la perception générale du Nouveau-Brunswick rural était fondée. Il s'agit plus précisément du ratio professionnels de la santé/population totale. Les médias ont traité abondamment de la pénurie de médecins en milieu rural au Canada (par exemple, voir l'article *Incentives recommended to lure MD to rural areas*, Janice Tibbetts, Halifax Chronicle Herald , 17 avril 1993, page A5). Le Nouveau-Brunswick semble être dans la même situation. En effet, à la figure 12, on peut voir que ce ratio est beaucoup plus élevé dans la zone métropolitaine (3,19 pour 100 habitants) que dans toute autre zone (de 1,90 dans la zone sans influence métropolitaine à 2,08 dans la ZIM faible).

Princeton, NJ: Princeton University Press.)

Figure 12 Professionnels de la santé pour 100 habitants, ZIM du Nouveau-Brunswick, 1991

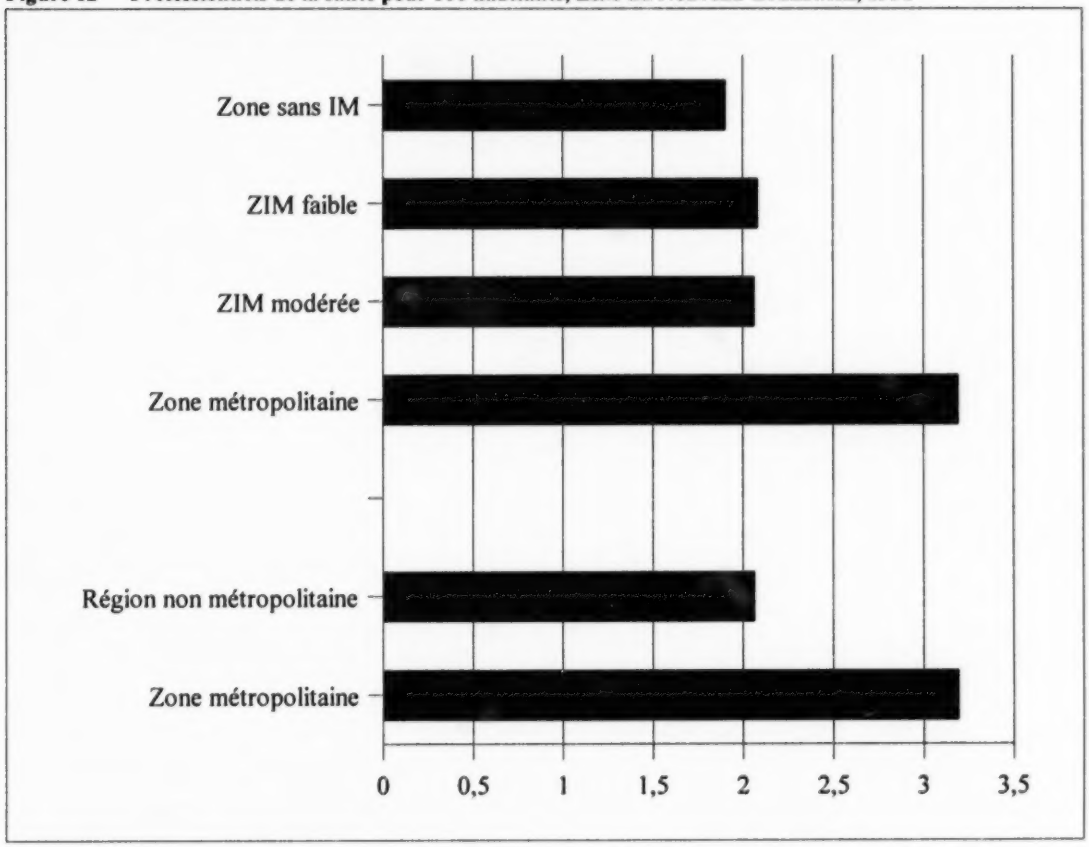

La figure 13 démontre que les observations au terme de la classification par régions urbaines et rurales ne sont pas toujours cohérentes. La zone métropolitaine (région urbaine) affiche le ratio le plus élevé (3,33 pour 100 habitants) et la zone sans influence métropolitaine (région urbaine), le ratio le plus faible (1,48 pour 100 habitants). Cette constatation fait uniquement ressortir la condition d'infériorité de la région urbaine de la zone sans influence métropolitaine.

Figure 13 Professionnels de la santé pour 100 habitants, ZIM par régions urbaines et rurales, Nouveau-Brunswick, 1991

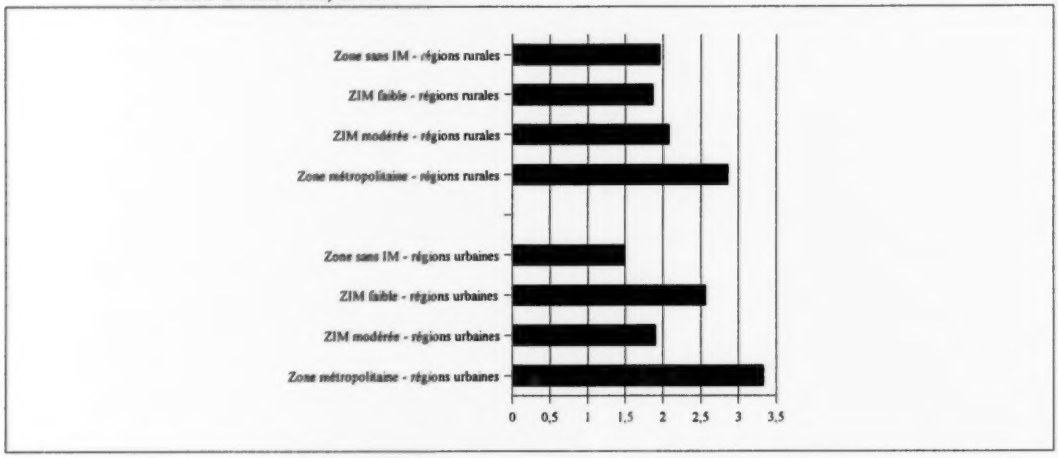

Analyse

Chose étonnante, l'analyse a démontré que lorsque la classification repose uniquement sur les ZIM, la population de la zone sans influence métropolitaine ne semble pas, hors de tout doute, être la plus défavorisée économiquement. La population de la ZIM modérée est associée aux plus faibles taux de chômage et d'activité. Enfin, quant à la population de la ZIM faible, elle affiche la fréquence des unités à faible revenu la plus élevée et la population de la ZIM sans influence métropolitaine, le revenu médian le plus bas.

Ce n'est qu'au terme de la classification des ZIM par régions urbaines et rurales que la région la plus économiquement défavorisée se dessine. La population des régions urbaines de la zone sans influence métropolitaine est associée au plus fort taux de chômage, à la fréquence des unités à faible revenu la plus élevée ainsi qu'au plus bas taux d'activité. Le revenu médian de cette population excède de seulement 1 500 $ le revenu médian le plus bas, soit celui de la ZIM faible (32 559 $).

La structure par âge des ZIM du Nouveau-Brunswick, recoupées en régions rurales et urbaines, est très similaire (voir l'annexe A). Pourtant, les écarts économiques sautent aux yeux. La zone sans influence métropolitaine ne s'inscrit pas toujours dans la même tendance que les autres zones. À mesure que l'influence métropolitaine décroît, les caractéristiques des ZIM sont plus ou moins marquées, exception faite, dans bien des cas, de la zone sans influence métropolitaine. Cela est

peut-être attribuable à la prépondérance d'une certaine activité économique dans cette zone (par exemple, l'importance de McCain dans certaines régions). Il existe des différences au chapitre des caractéristiques économiques et démographiques que l'on peut faire ressortir grâce à la classification par régions rurales et urbaines.

Nous avons examiné brièvement la situation de la Saskatchewan afin de vérifier si les hypothèses de travail formulées à l'égard des ZIM pouvaient s'appliquer à une autre province.

Bref examen des ZIM de la Saskatchewan

En Saskatchewan, nous avons divisé la zone sans influence métropolitaine afin d'isoler les municipalités caractérisées par une absence de navettage dans le sens normal et à contresens. Nous tenions ainsi à mesurer plus précisément l'influence métropolitaine, notamment dans l'optique de la zone qui n'exerce pas une telle influence.

Figure 14 Revenu familial médian dans les ZIM, Saskatchewan, 1991

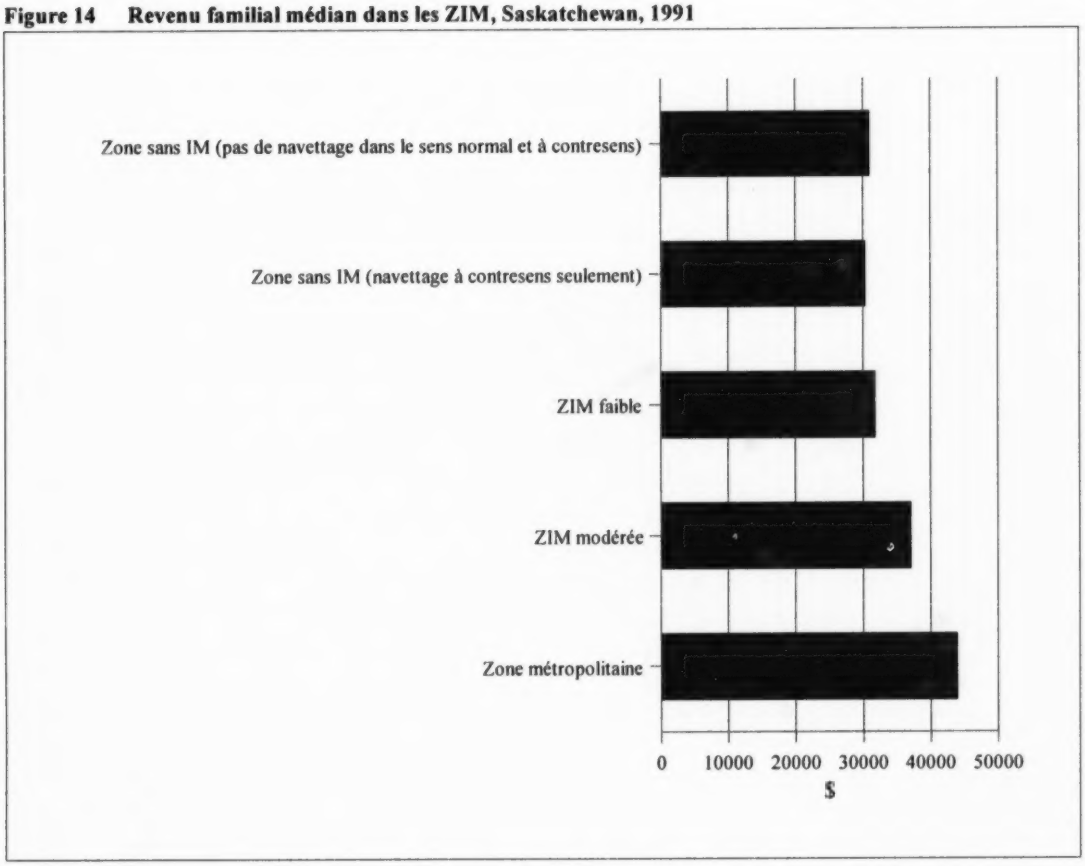

La figure 14 fait état du revenu familial médian de la Saskatchewan. On constate que, dans l'ensemble des ZIM, plus l'influence métropolitaine augmente, plus le revenu familial médian est élevé. La zone sans influence métropolitaine (pas de navettage dans le sens normal ou à contresens) fait exception à cet égard. Cela s'explique peut-être par l'existence de quelques centres isolés, axés sur l'exploitation des ressources naturelles; comme ils requièrent une main-d'oeuvre spécialisée, les salaires y sont plus élevés.

Figure 15 Fréquence des unités à faible revenu dans les familles économiques, ZIM de la Saskatchewan, 1991

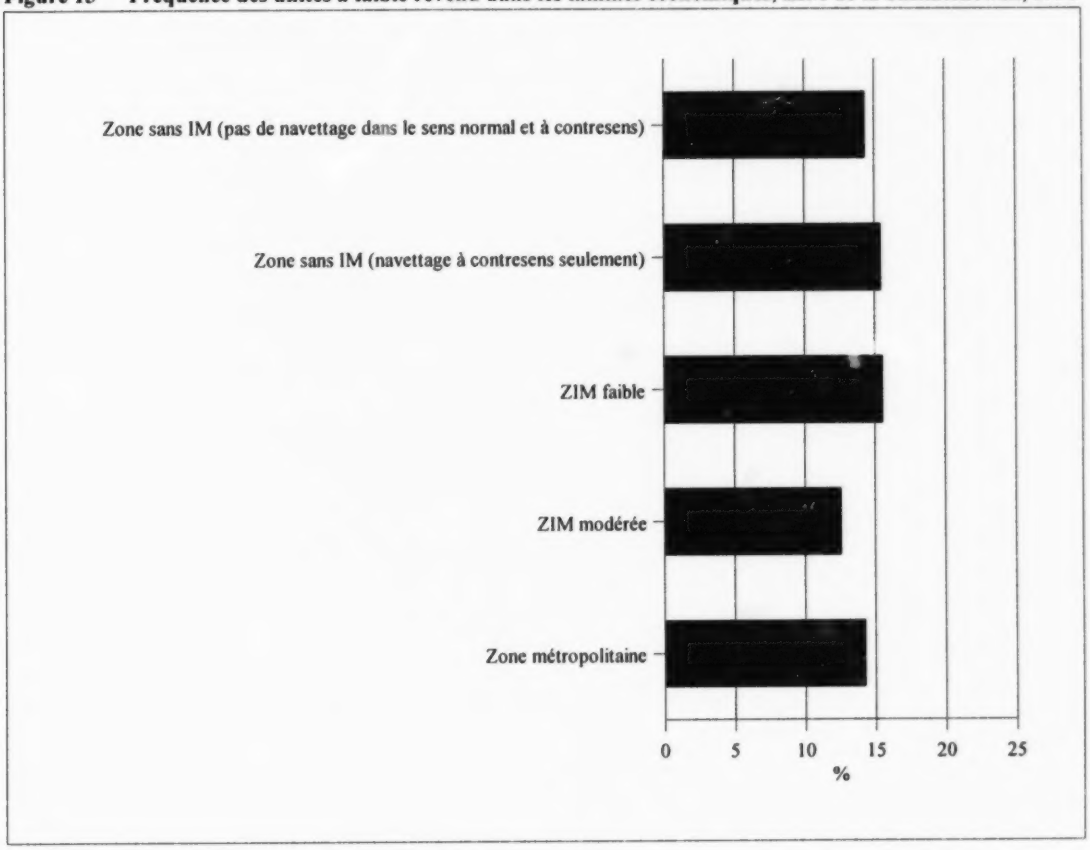

Afin de déterminer si l'analyse des données fondée sur les ZIM confirmait les hypothèses de travail, nous nous sommes penchés sur une autre variable : la fréquence des unités à faible revenu parmi les familles économiques. La figure 15 révèle que, dans une certaine mesure, cette caractéristique confirme les hypothèses de travail dans l'ensemble des zones, sauf dans la zone métropolitaine et la zone sans influence métropolitaine.

L'analyse des ZIM par régions rurales et urbaines a démontré que la fréquence des unités à faible revenu est toujours plus élevée dans les régions rurales, sauf dans la zone métropolitaine, comme en témoigne la figure 16.

Si la zone métropolitaine connaît un fort taux de chômage (figure 17), c'est parce que ses noyaux urbains affichent un taux de chômage très élevé (figure 18). Fait intéressant à souligner à la figure 17, le taux de chômage augmente à mesure que l'influence métropolitaine diminue dans toutes les zones à l'exception de la zone métropolitaine.

Figure 16 Fréquence des unités à faible revenu dans les familles économiques, ZIM par régions urbaines et rurales, Saskatchewan, 1991

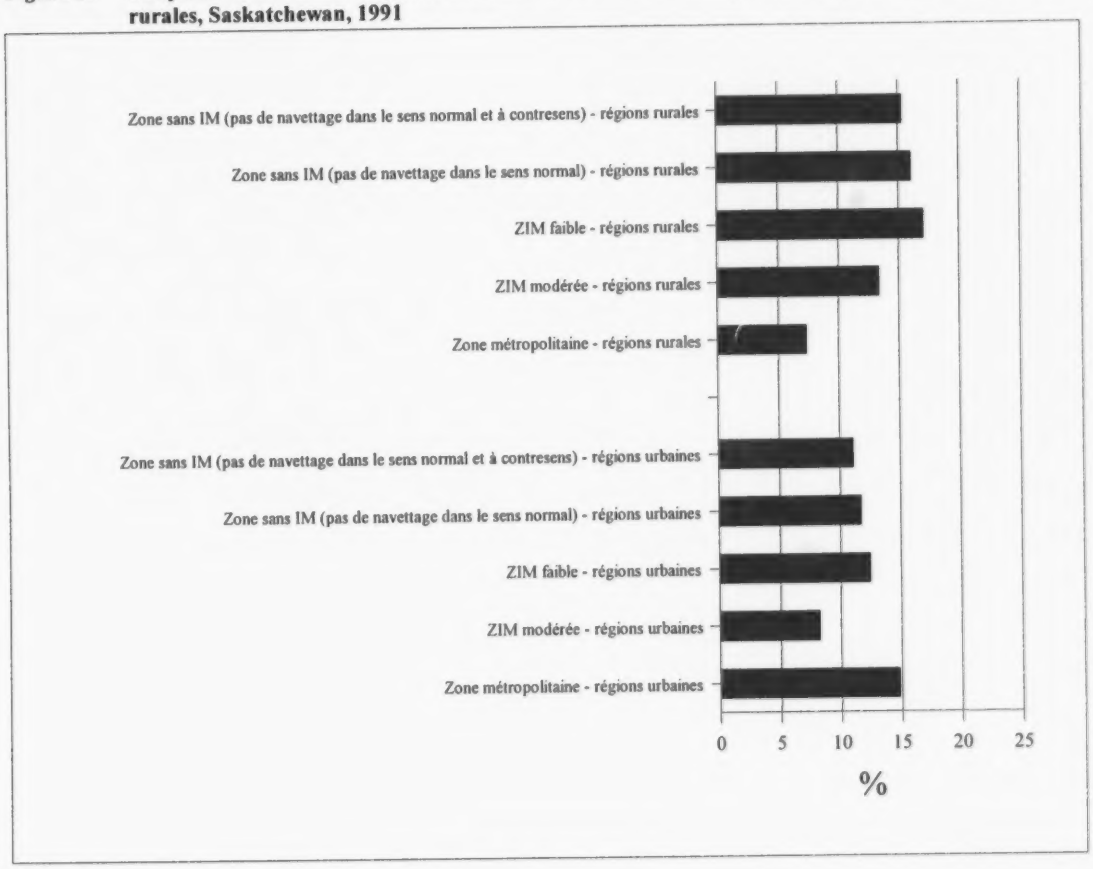

Figure 17 Taux de chômage, hommes et femmes âgés de 25 ans et plus, ZIM de la Saskatchewan, 1991

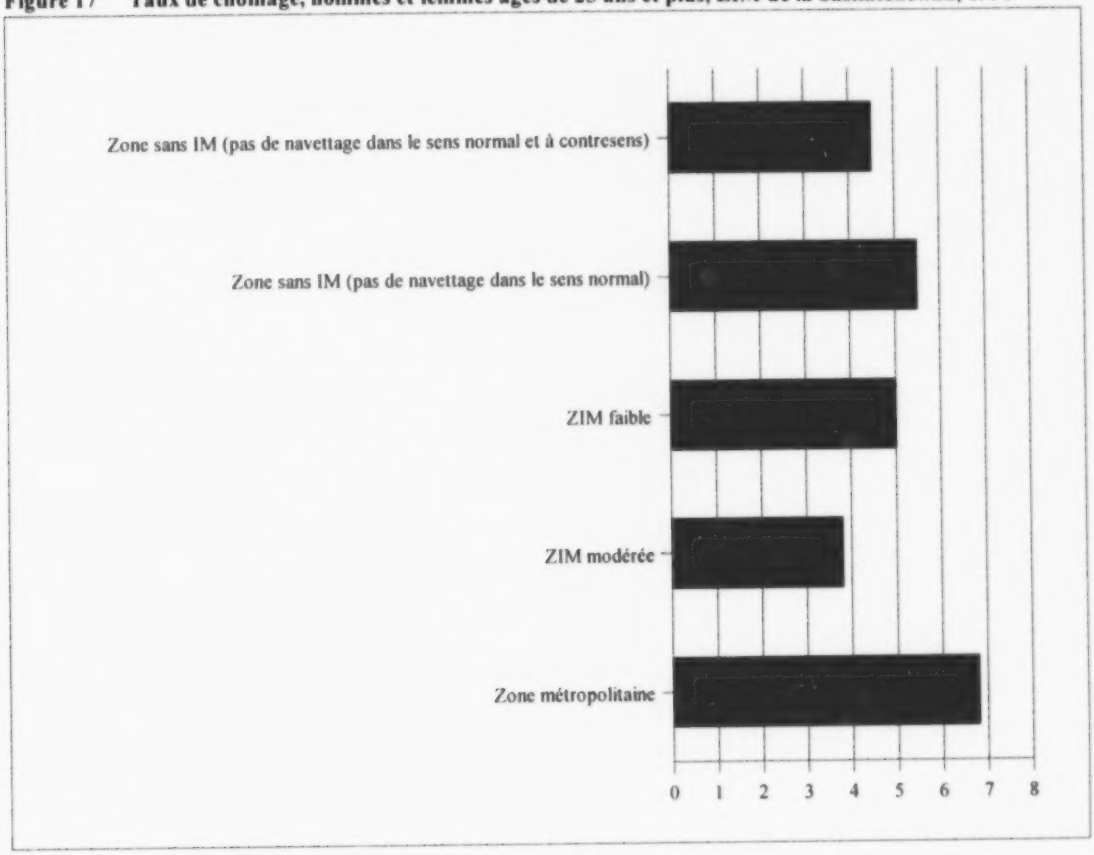

Figure 18 Taux de chômage, hommes et femmes âgés de 25 ans et plus, ZIM par régions urbaines et rurales, Saskatchewan, 1991

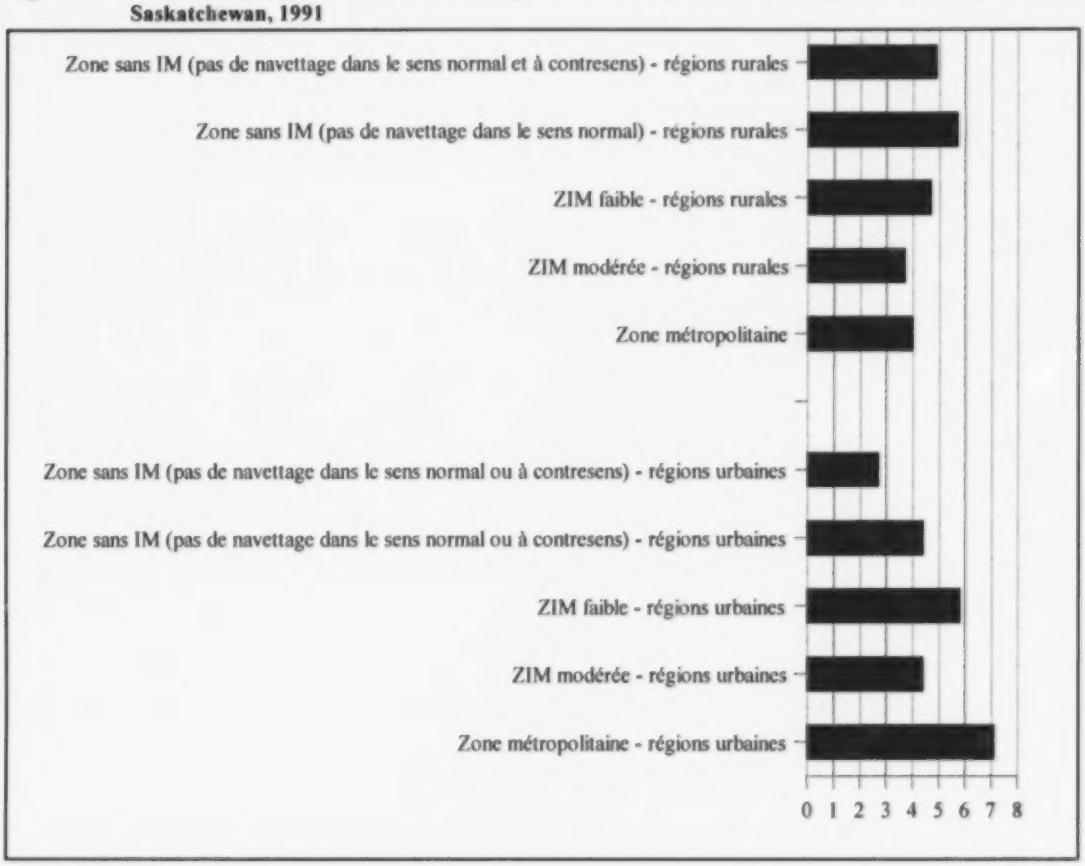

À la figure 19, on peut voir que le taux d'activité a tendance à baisser à mesure que l'influence métropolitaine diminue, sauf dans la ZIM modérée. La figure 20 révèle que le taux d'activité est toujours plus élevé dans les régions rurales.

Figure 19 Taux d'activité dans les ZIM de la Saskatchewan, 1991

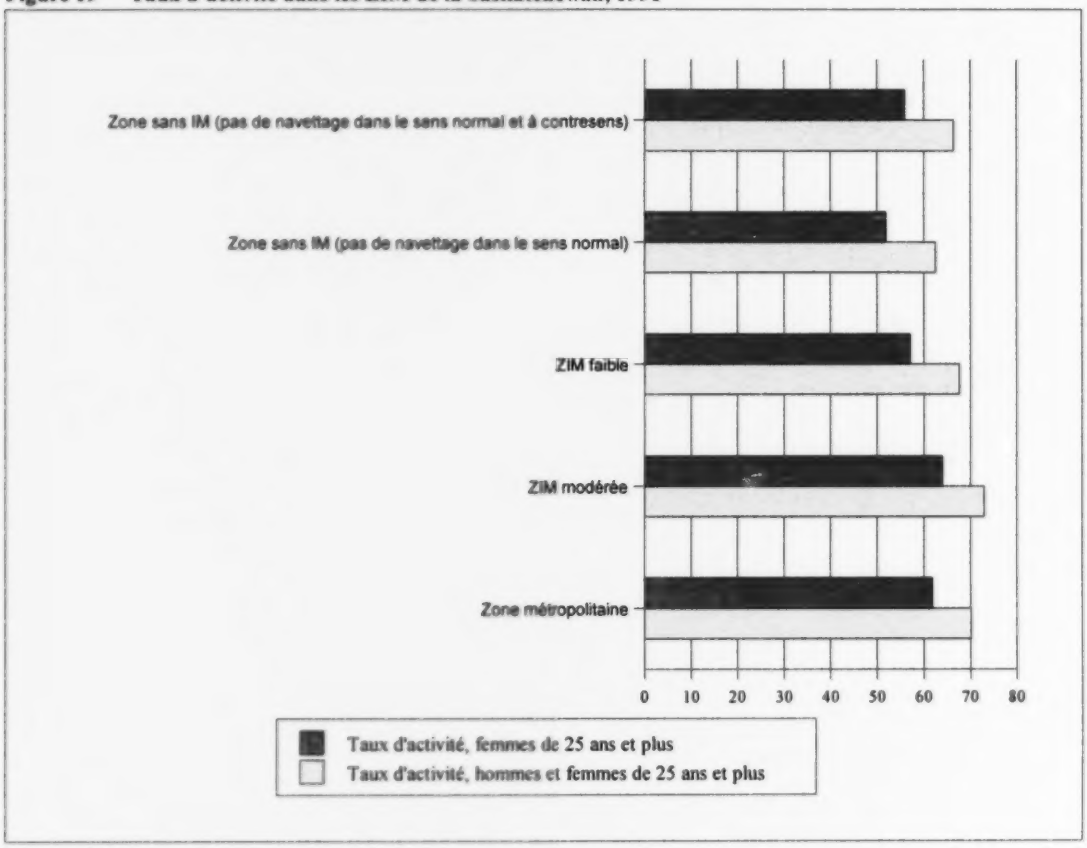

Figure 20 Taux d'activité, ZIM par régions urbaines et rurales, Saskatchewan, 1991

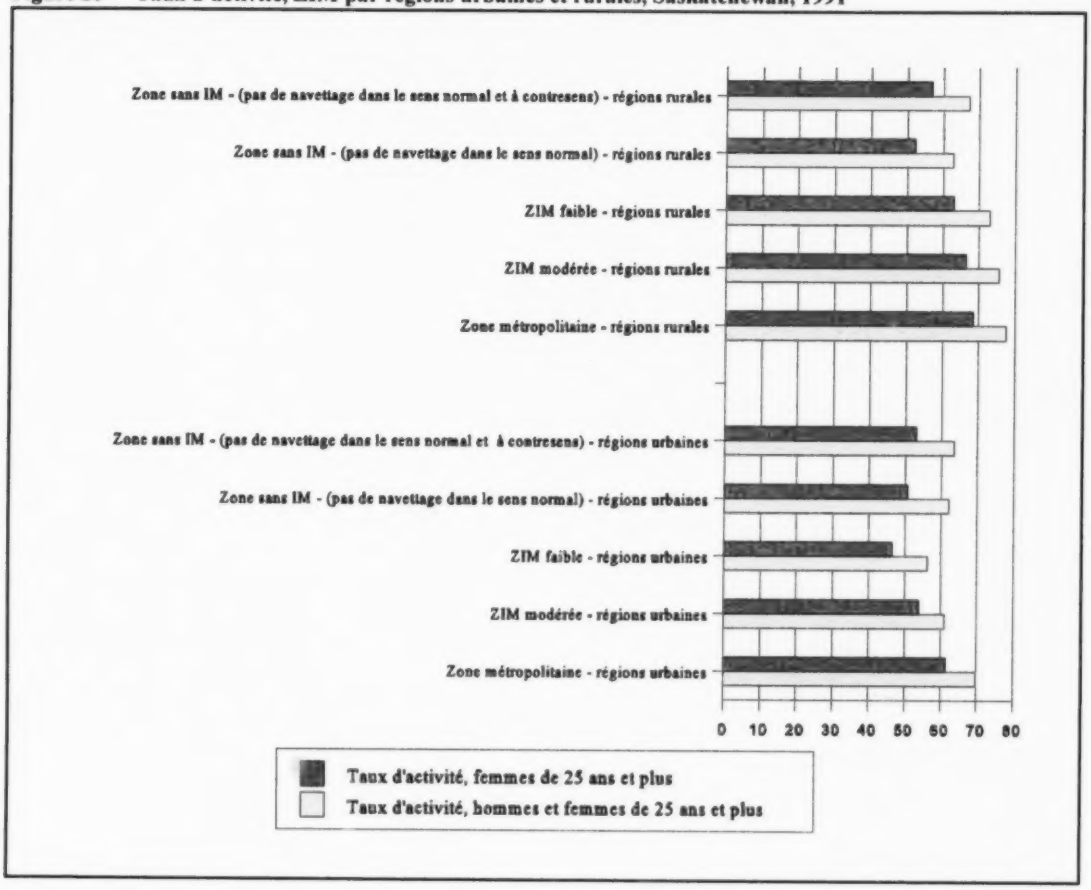

Conclusion

Ces données remettent en question une perception largement répandue, soit que le Canada rural est économiquement défavorisé. Lorsque le territoire est divisé en ZIM recoupées en régions rurales et urbaines, les données démontrent très clairement que les différences entre le milieu rural et le milieu urbain sont tributaires de l'influence de la zone métropolitaine.

Bien que les hypothèses de travail n'aient pas été entièrement corroborées, l'analyse des données par ZIM fait également ressortir les différences structurelles existant entre l'économie du Nouveau-Brunswick et celle de la Saskatchewan. Ainsi, on a pu constater que le Canada non métropolitain que l'on désigne souvent Canada "rural" est varié et englobe des structures économiques qui diffèrent selon la province et même selon la région de la province. La classification des ZIM par régions rurales et urbaines témoigne de cette diversité.

Cette classification croisée permet une analyse plus détaillée et plus exacte que la classification en zones métropolitaines et non métropolitaines par régions urbaines et rurales. En effet, les données présentées font ressortir les zones qui s'écartent de la tendance observée par région rurale ou urbaine dans les autres zones. Dans bien des cas, cette différence s'explique, comme on s'y attendait, par la présence d'une grande entreprise dans une région •éloignée•. Grâce à ce cadre d'analyse, le chercheur peut éviter un piège, soit l'hypothèse voulant que les régions éloignées d'une grande métropole, qui sont généralement caractérisées par une absence de navettage, sont économiquement défavorisées. Les données mettent également en lumière les exceptions à cette hypothèse. Comme l'a soutenu Openshaw (1984, p. 4), la qualité des données est proportionnelle à la qualité du cadre géographique sous-jacent.

Proposition de sujets de recherche

Dans le cadre d'autres travaux de recherche, on pourrait se pencher sur les seuils de navettage dans le sens normal qui permettent de distinguer les ZIM modérées des ZIM faibles. Ces limites minimales pourraient être portées à 25 % pour la ZIM modérée et à 5 % pour la ZIM faible. Les municipalités dont le taux de navettage dans le sens normal est inférieur à 5 % pourraient être incluses dans les zones sans influence métropolitaine. Cette restructuration des seuils de navettage permettrait d'atteindre deux objectifs : premièrement, elle ferait état d'une plus grande influence métropolitaine dans les ZIM modérée et faible; deuxièmement, on disposerait ainsi d'une méthode pouvant être utilisée à l'égard des municipalités peu peuplées, qui, pour la plupart, sont incluses dans les zones sans influence métropolitaine .

En outre, on pourrait mesurer l'influence des municipalités d'une zone sans influence métropolitaine qui comptent une grande entreprise sur leur territoire. À cette fin, on pourrait mener une expérience qui consisterait à établir deux bases de données : l'une qui comprendrait ces municipalités et l'autre qui en ferait abstraction. Au terme de la comparaison des bases de données, on pourrait évaluer l'influence de municipalités à grandes entreprises sur la zone.

Concepts et définitions

Région métropolitaine de recensement (RMR) et agglomération de recensement (AR) :
Une RMR/AR est délimitée au moyen des subdivisions de recensement (SDR) qui en constituent les unités de base. Les SDR sont incluses dans une RMR/AR en vertu d'au moins une des règles énoncées ci-dessous. Ces règles sont classées par ordre d'importance. Lorsqu'une SDR respecte ces règles pour deux RMR/AR ou plus, elle est incluse dans celle pour laquelle la règle d'inclusion est la plus importante. Si les règles ont la même importance, la décision est fondée sur le nombre de navetteurs.

1. **Noyau urbain :** La SDR est comprise entièrement ou en partie dans le noyau urbain ou est entourée d'une SDR qui est au moins en partie comprise dans le noyau urbain. Les SDR qui sont enclavées dans une SDR sont connues sous le nom d'•enclaves noyaux• et doivent être incluses aux fins du maintien de la contiguïté spatiale.

2. **Navettage dans le sens normal :** Au moins 50 % (un minimum de 100 navetteurs) de la population active occupée demeurant dans la SDR travaille dans le noyau urbain, d'après les réponses à la question sur le lieu de travail du Recensement de 1991.

3. **Navettage à contresens :** Au moins 25 % (un minimum de 100 navetteurs) de la population active occupée travaillant dans la SDR demeure dans le noyau urbain, d'après les réponses à la question sur le lieu de travail du Recensement de 1991.

4. **Contiguïté spatiale :** Afin de maintenir la contiguïté spatiale, les SDR qui ne respectent pas un seuil de navettage peuvent être incluses dans une RMR/AR, et les SDR qui respectent un seuil de navettage peuvent être exclues d'une RMR/AR.

   Une SDR peut être incluse dans une RMR ou une AR ou en être exclue aux fins du maintien de la contiguïté spatiale dans les deux cas suivants :

   SDR enclavée - SDR pour laquelle les pourcentages de navetteurs sont insuffisants (dans le sens normal ou à contresens), mais qui est entourée d'une SDR adjacente à la RMR/AR dont les pourcentages de navetteurs respectent les seuils. En pareil cas, les pourcentages de navetteurs de toutes les SDR incluses dans la SDR adjacente ainsi que cette dernière sont combinés pour ne former qu'une seule unité. Si cette unité affiche des pourcentages de navetteurs suffisants (dans le sens normal ou à contresens), alors l'ensemble des SDR sont incluses dans la RMR/AR.

SDR détachée - SDR qui respecte les seuils de navettage (dans le sens normal ou à contresens), mais qui est entourée par une SDR adjacente à la RMR/AR dont les pourcentages de navetteurs sont insuffisants. Tout comme dans le cas de la SDR enclavée, les pourcentages de navetteurs de toutes les SDR incluses dans la SDR adjacente ainsi que cette dernière sont combinés pour ne former qu'une seule unité. Si cette unité affiche des pourcentages de navetteurs suffisants (dans le sens normal ou à contresens), alors l'ensemble des SDR sont incluses dans la RMR/AR. Par contre, si ses pourcentages de navetteurs ne respectent pas les seuils de navettage (dans le sens normal ou à contresens), l'ensemble des SDR sont exclues de la RMR/AR.

5. **Comparabilité historique :** Afin de maintenir la comparabilité historique d'une **RMR ou d'une AR divisée en secteurs de recensement**, la SDR est conservée même si ses pourcentages de navetteurs sont inférieurs aux seuils (règles 2 et 3).

Enfin, il est parfois nécessaire de rajuster les critères susmentionnés afin d'atteindre l'objectif relatif à la délimitation des RMR/AR. Cet objectif vient étayer le concept général de la RMR/AR (une région unie par des liens sociaux et économiques), car il prévoit la création de RMR/AR composées du plus grand nombre possible de SDR respectant au moins un seuil de navettage ainsi que du plus faible nombre possible de SDR qui ne respectent aucun seuil de navettage. (Statistique Canada, 1995, Dictionnaire du recensement de 1996 - ébauche)

Subdivision de recensement (SDR) :

Terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales) ou leur équivalent, par exemple les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés. (Statistique Canada, Dictionnaire du recensement de 1991, p. 234)

Secteur de recensement (SR) :

Le concept général de secteur de recensement (SR) désigne un petit quartier urbain permanent ou encore une petite collectivité rurale permanente au sein d'une grande région comportant un centre urbain; ce territoire est déterminé avec l'aide de spécialistes locaux qui s'intéressent à la recherche en sciences sociales et en urbanisme. (Statistique Canada, Dictionnaire du recensement de 1991, p. 229)

Parties de RMR/AR :

Le concept de parties de RMR/AR permet de faire la distinction entre les régions urbaines et rurales centrales et périphériques à l'intérieur d'une région métropolitaine de

recensement (RMR) ou d'une agglomération de recensement (AR). Il y a trois genres de parties d'une RMR/AR : le noyau urbanisé, la banlieue urbaine ou la banlieue rurale.

Noyau urbanisé : Grande zone urbaine autour de laquelle les limites d'une RMR ou d'une AR sont définies. La population du noyau urbanisé (d'après les chiffres du recensement précédent) doit s'élever à au moins 100 000 habitants dans le cas d'une RMR ou se situer entre 10 000 et 99 999 dans le cas d'une AR.

Banlieue urbaine : Zone urbaine située à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR, mais à l'extérieur du noyau urbanisé.

Banlieue rurale : Tout territoire au sein d'une RMR ou d'une AR situé à l'extérieur des zones urbaines. (Statistique Canada, Dictionnaire du recensement de 1991, p. 217)

Famille économique :

Groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption. (Statistique Canada, Dictionnaire du recensement de 1991, p. 137)

Taux d'activité :

Pourcentage de la population active totale (pendant la semaine de référence) par rapport à la population âgée de 15 ans ou plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel. (Statistique Canada, Dictionnaire du recensement de 1991, p. 128)

Zones métropolitaines d'influence :

Zone métropolitaine :

Municipalités qui sont des composantes de RMR et d'AR.

Zone d'influence métropolitaine modérée :

Municipalités dont les taux combinés de navettage dans le sens normal représentent au moins 20 % (proportion de la population active occupée qui demeure dans la municipalité et travaille dans le noyau urbain d'une RMR ou d'une AR) et qui ne sont pas une composante de RMR ou d'AR.

Zone d'influence métropolitaine faible :

Municipalités dont les taux combinés de navettage dans le sens normal représentent au moins 0,01 % mais sont inférieurs à 20 % (proportion de la

population active occupée qui demeure dans la municipalité et travaille dans le noyau urbain d'une RMR ou d'une AR) et qui ne sont pas une composante de RMR ou d'AR.

Zone sans influence métropolitaine :

Municipalités caractérisées par une absence de navettage dans le sens normal (la proportion de la population active occupée qui demeure dans la municipalité et travaille dans le noyau urbain d'une RMR ou d'une AR est nulle) et qui ne sont pas une composante de RMR ou d'AR[6].

Population active totale :

Personnes qui étaient, soient occupées, soit en chômage pendant la semaine ayant précédé le recensement. (Statistique Canada, Dictionnaire du recensement de 1991, p. 121)

Taux de chômage :

Pourcentage de la population active en chômage par rapport à la population active totale. (Statistique Canada, Dictionnaire du recensement de 1991, p. 129)

Région urbaine (RU) et région rurale :

Région ayant atteint une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et dont la densité de population est d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les résultats du recensement précédent. Les régions urbaines séparées par des espaces libres de moins de deux kilomètres sont combinées pour former une seule région urbaine. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme région rurale. Ensemble, les régions urbaines et rurales représentent toute la superficie du Canada. (Statistique Canada, Dictionnaire du recensement de 1991, p. 226)

---

[6] Huit municipalités ont changé de désignation durant le processus d'ajustement.

Références

(1) Becker, G. (1960), •An Economic Analysis of Fertility•, National Bureau of Economic Research. Demographic and Economic Change in Developed Countries., Princeton, NJ: Princeton University Press.

(2) Rural and Small Town Canada, sous la direction de Bollman, Ray D., Toronto, Thompson Educational Publishing Inc.

(3) Brown, David L. et Thomas A. Hirschl (1995), •Household Poverty in Rural and Metropolitan Core Areas of the United States•, Rural Sociology, 60 (1): 44 - 66.

(4) Dunn, Kate (1993), •Medical specialists back new pact with Quebec: accord will help rural areas•, Montreal Gazette, (16 avril) A4.

(5) Green, Milford B. et Stephen P. Meyer (1995), •The Employment Characteristics of Commuters in Canada: With Special Reference to Rural Employment Analysis •, (rapport non publié présenté aux services d'adaptation de Développement des ressources humaines Canada).

(6) Hoggart, Keith (1990), •Let's Do Away with Rural•, Journal of Rural Studies, 6 (3): 245 - 257.

(7) Hourihan, Kevin et Donald Lyons (1995), •Service Changes in a Central - Place System: County Tipperary, Ireland, 1966 - 1986•, Rural Sociology, 60 (2): 244 - 259.

(8) Comité interministériel sur les collectivités rurales et éloignées du Canada (1995), Profil du Canada rural.

(9) Jacob, Steve et A. E. Luloff (1995), •Exploring the Meaning of Rural Through Cognitive Maps•, Rural Sociology, 60 (2): 260 - 273.

(10) Johnson, Kenneth M. et Calvin L. Beale (1995), •The Rural Rebound Revisited•, American Demographics, (juillet): 46 - 54.

(11) Lang, Marvel (1968), •Redefining Urban and Rural for the U.S. Census of Population: Assessing the Need for Alternative Approaches•, Urban Geography, 7 (2): 118 - 134.

(12) OCDE (1994), Créer des indicateurs ruraux pour étayer la politique territoriale, Organisation de coopération et de développement économiques: Paris.

(13) Openshaw, Stan (1984), •The Modifiable Areal Unit Problem•, CATMOG 38, Geo Abstracts, Norwich: UK.

(14) Rea, Willa (1994), •Building Statistical Areas: Does "Brick" Size Matter?• (thèse non publiée présentée à l'Université Carleton): Ottawa.

(15) Samyn, Paul (1994), •New MD lose right to choose: Council could require Doctors to practise in rural areas•, Winnipeg Free Press (15 février), A1.

(16) Stabler, Jack C; M. Rose Olfert et Jonathan B. Creuel (1995), •Evolution of Spatial Labor Markets in the Northern Great Plains: Implications for the Rural Labor Force•, Department of Agricultural Economics, University of Saskatchewan.

(17) Statistique Canada (1991), Dictionnaire du recensement de 1991.

(18) Statistique Canada (1995), Dictionnaire du recensement de 1996 - version provisoire.

(19) Tibbetts, Janice (1993), •Incentives recommended to lure MD to rural areas•, Halifax Chronicle Herald, (17 avril) A5.

(20) Weeks, John R. (1991), Population: An Introduction to Concepts and Issues: Fourth Edition, Belmont: Wadsworth Publishing.

(21) Wellar, B. (1989), •Review and Recommendations: Definitions and Concepts of Urban Centres, Population Thresholds, and Proximity/Accessibility to Services as Criteria for Determining Tax Benefit Eligibility • (rapport non publié présenté au groupe de travail sur l'indemnisation fiscale des localités isolées et du Nord du ministère des Finances).

Annexe A

Tableau 1 *Emploi par industrie (en pourcentage), ZIM du Nouveau-Brunswick, 1991*

	Région non métropolitaine	Zone métropolitaine	ZIM modérée	ZIM faible	Zone sans IM
Industries agricoles et de services connexes	3,6 %	1,0 %	3,2 %	3,7 %	4,4 %
Industries primaires autres que celles qui sont susmentionnées *	8,4 %	2,1 %	7,2 %	8,5 %	11,7 %
Industries manufacturières	17,1 %	10,2 %	15,5 %	17,4 %	19,8 %
Construction, transport, communications, commerce de gros, commerce de détail, intermédiaires financiers et services immobiliers	31,3 %	38,8 %	35,1 %	30,4 %	27,6 %
Industries des services gouvernementaux et des services aux entreprises	11,4 %	14,6 %	11,1 %	11,7 %	9,5 %
Autres industries de services **	25,6 %	31,4 %	25,6 %	25,7 %	25,2 %

Tableau 2 *Emploi par industrie, ZIM par régions urbaines et rurales, Nouveau-Brunswick, 1991*

	Zone métropolitaine	Zone métropolitaine	ZIM modérée	ZIM modérée	ZIM faible	ZIM faible	Zone sans IM	Zone sans IM	Total N.-B.	Total N.-B.
	Régions urbaines	Régions rurales	Régions urbaines	Régions rurales	Régions urbaines	Régions rurales	Régions urbaines	Régions rurales	Régions urbaines	Régions rurales
Industries agricoles et de services connexes	0,6 %	2,2 %	1,2 %	3,4 %	1,2	4,7 %	2,3 %	4,8 %	0,7 %	3,7 %
Industries primaires autres que celles qui sont susmentionnées *	1,3 %	3,9 %	2,2 %	7,7 %	4,1	10,4 %	11,9 %	11,6 %	2,0 %	7,9 %
Industries manufacturières	9,6 %	11,5 %	13,7 %	15,6 %	11,6	19,9 %	19,2 %	19,9 %	10,2 %	16,5 %
Construction, transport, communications, commerce de gros, commerce de détail, intermédiaires financiers et services immobiliers	38,2 %	40,2 %	31,9 %	35,4 %	30,1	30,5 %	26,5 %	27,8 %	36,3 %	34,3 %
Industries des services gouvernementaux et des services aux entreprises	15,1 %	13,5 %	18,2 %	10,5 %	20,0	8,1 %	10,0 %	9,4 %	16,1 %	10,3 %
Autres industries de services **	33,2 %	26,9 %	31,1 %	25,1 %	30,5	23,7 %	27,9 %	24,8 %	32,6 %	25,0 %

* Pêche et piégeage; exploitation forestière et services forestiers; mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole.

** Services d'enseignement; services de soins de santé et services sociaux.

Tableau 3 *Taux de chômage et d'activité dans les ZIM, Nouveau-Brunswick, 1991*

	Région non métropolitaine	Zone métropolitaine	ZIM modérée	ZIM faible	Zone sans IM
Taux de chômage Hommes et femmes, 25 ans et plus	17,8	10,1	18,2	17,7	17,8
Taux d'activité Hommes et femmes, 25 ans et plus	61,5	65,3	60,9	61,7	62,1
Taux d'activité Femmes, 25 ans et plus	51,5	55,5	50,7	51,8	51,8

Tableau 4 *Taux de chômage et d'activité, ZIM par régions urbaines et rurales, Nouveau-Brunswick, 1991*

	Zone métropolitaine	Zone métropolitaine	ZIM modérée	ZIM modérée	ZIM faible	ZIM faible	Zone sans IM	Zone sans IM	Total N.-B.	Total N.-B.
	Régions urbaines	Régions rurales	Régions urbaines	Régions rurales	Régions urbaines	Régions rurales	Régions urbaines	Régions rurales	Régions urbaines	Régions rurales
Taux de chômage Hommes et femmes, 25 ans et plus	9,6	11,3	15,3	18,5	12,5	19,9	22,4	17,1	10,4	16,8
Taux d'activité Hommes et femmes, 25 ans et plus	63,7	69,3	61,7	60,8	61,7	61,6	57,4	62,9	63,2	63,7
Taux d'activité Femmes, 25 ans et plus	54,3	58,6	54,8	50,4	51,8	51,8	43,4	53,3	53,7	53,5

Tableau 5 *Revenu médian dans les ZIM, Nouveau-Brunswick, 1991*

	Région non métropolitaine	Zone métropolitaine	ZIM modérée	ZIM faible	Zone sans IM
Revenu familial médian	33 559 $	41 651 $	33 614 $	33 547 $	33 427 $

Tableau 6 *Revenu médian, ZIM par régions urbaines et rurales, Nouveau-Brunswick, 1991*

	Zone métropolitaine	Zone métropolitaine	ZIM modérée	ZIM modérée	ZIM faible	ZIM faible	Zone sans IM	Zone sans IM
	Régions urbaines	Régions rurales	Régions urbaines	Régions rurales	Régions urbaines	Régions rurales	Régions urbaines	Régions rurales
Revenu familial médian	41 795 $	41 367 $	37 767 $	33 327 $	36 418 $	32 559 $	34 074 $	33 195 $

Tableau 7 *Fréquence des unités à faible revenu dans les familles économiques, ZIM du Nouveau-Brunswick, 1991*

	Région non métropolitaine	Zone métropolitaine	ZIM modérée	ZIM faible	Zone sans IM
Fréquence des unités à faible revenu	14,5	13,5	13,8	14,8	13,8

Tableau 8 *Fréquence des unités à faible revenu dans les familles économiques, ZIM par régions urbaines et rurales, Nouveau-Brunswick, 1991*

	Zone métropolitaine	Zone métropolitaine	ZIM modérée	ZIM modérée	ZIM faible	ZIM faible	Zone sans IM	Zone sans IM	Total N.-B.	Total N.-B.
	Régions urbaines	Régions rurales	Régions urbaines	Régions rurales	Régions urbaines	Régions rurales	Régions urbaines	Régions rurales	Régions urbaines	Régions rurales
Fréquence des unités à faible revenu	15,4	9,0	14,4	13,8	17,1	13,9	22,6	12,3	15,8	12,4

Tableau 9 Fécondité et taille de la famille dans les ZIM, Nouveau-Brunswick, 1991

	Région non métropolitaine	Zone métropolitaine	ZIM modérée	ZIM faible	Zone sans IM
Taille de la famille :					
Sans enfant	12,5 %	16,0 %	11,9 %	12,7 %	11,2 %
1 à 3 enfants	60,2 %	63,6 %	61,1 %	59,8 %	60,3 %
4 enfants ou plus	27,4 %	20,3 %	27,0 %	27,4 %	28,6 %
Enfants nés pour 1 000 femmes non célibataires âgées de 15 ans et plus	2 925	2 427	2 909	2 960	2 905

Tableau 10 Ratio professionnels de la santé/population dans les ZIM, Nouveau-Brunswick, 1991

	Région non métropolitaine	Zone métropolitaine	ZIM modérée	ZIM faible	Zone sans IM
Ratio professionnels de la santé/population	2,06	3,19	2,06	2,08	1,90

Tableau 11 Ratio professionnels de la santé/population dans les ZIM par régions urbaines et rurales, Nouveau-Brunswick, 1991

	Zone métropolitaine	Zone métropolitaine	ZIM modérée	ZIM modérée	ZIM faible	ZIM faible	Zone sans IM	Zone sans IM	Total N.-B.	Total N.-B.
	Régions urbaines	Régions rurales	Régions urbaines	Régions rurales	Régions urbaines	Régions rurales	Régions urbaines	Régions rurales	Régions urbaines	Régions rurales
Ratio professionnels de la santé/population	3,33	2,85	1,90	2,07	2,56	1,86	1,48	1,95	3,11	2,19

Tableau 12 Structure par âge des ZIM, Nouveau-Brunswick, 1991

	Région non métropolitaine	Zone métropolitaine	ZIM modérée	ZIM faible	Zone sans IM
Structure par âge :					
0 à 14 ans	21,9 %	20,4 %	21,4 %	22,0 %	22,2 %
15 à 64 ans	66,6 %	68,3 %	67,2 %	66,5 %	66,2 %
65 ans et plus	11,5 %	11,3 %	11,5 %	11,5 %	11,6 %

Tableau 13 Structure par âge des ZIM par régions urbaines et rurales, Nouveau-Brunswick, 1991

	Zone métropolitaine	Zone métropolitaine	ZIM modérée	ZIM modérée	ZIM faible	ZIM faible	Zone sans IM	Zone sans IM	Total N.-B.	Total N.-B.
	Régions urbaines	Régions rurales	Régions urbaines	Régions rurales	Régions urbaines	Régions rurales	Régions urbaines	Régions rurales	Régions urbaines	Régions rurales
Structure par âge :										
0 à 14 ans	19,0 %	23,7 %	19,2 %	21,6 %	20,7 %	22,5 %	19,2 %	22,8 %	19,4 %	22,7 %
15 à 64 ans	68,2 %	68,6 %	67,2 %	67,1 %	66,2 %	66,6 %	67,5 %	65,9 %	67,7 %	67,3 %
65 ans et plus	12,8 %	7,7 %	13,6 %	11,2 %	13,1 %	10,9 %	13,3 %	11,3 %	12,9 %	10,0 %

Serie de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural

La Division de l'agriculture publie des documents de travail sur la recherche, les résultats analytiques, les techniques statistiques, les méthodes et les concepts. Pour commander, appelez la Division de l'agriculture sans frais en composant le 1-800-465-1991. (Certains des documents de travail sont disponibles sur Internet.)

N° 1	(21-601-MPF80001)	**Description de la méthode Theil de prévision de l'erreur quadratique moyenne pour la statistique agricole (1980)**	Stuart Pursey
N° 3	(21-601-MPF81003)	**Examen du Projet de l'estimation du bétail et recommandations de mesures à prendre (1981)**	Bernard Rosien et Elizabeth Leckie
N° 4	(21-601-MPF84004)	**Le secteur canadien des oléagineux : vue d'ensemble (1984)**	Glenn Lennox
N° 5	(21-601-MPF84005)	**Analyse préliminaire de la contribution des paiements directs du gouvernement dans le revenu agricole net réalisé (1984)**	Lambert Gauthier
N° 6	(21-601-MPF84006)	**Les caractéristiques des exploitants entrant en agriculture et leurs entreprises au sud de l'Ontario pour la période 1966 à 1976 (1984)**	Jean B. Down
N° 7	(21-601-MPF84007)	**Sommaire des programmes d'aide à la production agricole aux États-Unis (1984)**	Allister Hickson
N° 8	(21-601-MPF84008)	**Intensité de la pratique de la jachère dans les Prairies : Une analyse des données du recensement de 1981 (1984)**	Les Macartney
N° 9	(21-601-MPF85009)	**Évolution de la structure du secteur porcin au Canada (1985)**	Mike Shumsky
N° 10	(21-601-MPF86010)	**Révisions au traitement des loyers de maisons imputés dans les comptes de fermes canadiennes, 1926-1979 (1986)**	Mike Trant
N° 11	(21-601-MPF92011)	**L'estimateur par le quotient : explication intuitive et utilisation pour estimer les variables agricoles (1992)**	François Maranda et Stuart Pursey
N° 12	(21-601-MPF91012)	**L'effet de la distortion géographique causée par la règle de l'emplacement (1991)**	Rick Burroughs
N° 13	(21-601-MPF91013)	**La qualité des données agricoles : forces et faiblesses (1991)**	Stuart Pursey
N° 14	(21-601-MPF92014)	**Autres cadres d'examen des données rurales (1992)**	A.M. Fuller, Derek Cook et Dr John Fitzsimons
N° 15	(21-601-MPF93015)	**Tendances et caractéristiques relatives aux régions rurales et aux petites villes du Canada (1993)**	Brian Biggs, Ray Bollman et Michael McNames
N° 16	(21-601-MPF92016)	**La microdynamique et l'organisation économique de la famille agricole dans le changement structurel en agriculture (1992)**	Phil Ehrensaft et Ray Bollman
N° 17	(21-601-MPF93017)	**Consommation de céréales et de graines oléagineuses par le bétail et la volaille, Canada et provinces, 1992**	Section du bétail et des produits d'origine animale
N° 18	(21-601-MPF94018)	**Changements structurels dans le domaine agricole - Étude comparative des tendances et des modèles observés au Canada et aux États-Unis**	Ray Bollman, Leslie A. Whitener et Fu Lai Tung

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

N° 19	(21-601-MPF94019)	**Revenu total de la famille agricole selon le type d'exploitation et la taille de celle-ci, et selon la région, en 1990 (1994)**	Saiyed Rizvi, David Culver, Lina Di Piétro et Kim O'Connor
N° 20	(21-601-MPF91020)	**L'adaptation dans le secteur agricole au Canada (1994)**	George McLaughlin
N° 21	(21-601-MPF93021)	**Microdynamique de la croissance et de la décroissance des exploitations agricoles : une comparaison Canada - États-Unis**	Fred Gale et Stuart Pursey
N° 22	(21-601-MPF92022)	**Les structures des gains des ménages agricoles en Amérique du Nord – Positionnement pour la libéralisation des échanges**	Leonard Apedaile, Charles Barnard, Ray Bollman et Blaine Calkins
N° 23	(21-601-MPF92023)	**Secteur de la pomme de terre : comparaison entre le Canada et les États-Unis**	Glenn Zepp, Charles Plummer et Barbara McLaughlin
N° 24	(21-601-MPF94024)	**Étude comparative des données américaines et canadiennes sur la structure des fermes**	Victor J. Oliveira, Leslie A. Whitener et Ray Bollman
N° 25	(21-601-MPF94025)	**Méthodes statistiques de la Sous-section de la commercialisation des céréales, document de travail, version 2**	Karen Gray
N° 26	(21-601-MPF94026)	**Rendement des exploitations agricoles : Estimations établies à partir de la base de donnés complètes sur les exploitations agricoles**	W. Steven Danford
N° 27	(21-601-MPF94027)	**La mesure de l'emploi touristique dans les régions rurales**	Brian Biggs
N° 28	(21-601-MPF95028)	**Délimitation de l'écoumène agricole canadien de 1991**	Timothy J. Wershler
N° 29	(21-601-MPF95029)	**Étude cartographique de la diversité des économies rurales : une typologie préliminaire du Canada rural**	Liz Hawkins
N° 30	(21-601-MPF96030)	**Structure et tendances de l'emploi rural au Canada et dans les pays de l'OCDE**	Ron Cunningham et Ray D. Bollman
N° 31	(21-601-MPF96031)	**Une nouvelle approche pour les régions autres que les RMR/AR**	Linda Howatson-Leo et Louise Earl
N° 32	(21-601-MPF96032)	**L'emploi dans l'agriculture et ses industries connexes en région rurale : structure et changement 1981-1991**	Sylvain Cloutier
N° 33	(21-601-MPF98033)	**Exploiter une ferme d'agrément – pour le plaisir ou le profit?**	Stephen Boyd
N° 34	(21-601-MPF98034)	**Les jeunes en milieu rural : vue d'ensemble**	Richard Lévesque
N° 35	(21-601-MPF98035)	**Tendances de l'emploi au sein de la population active non métropolitaine**	Robert Mendelson
N° 36	(21-601-MPF98036)	**La population des milieux ruraux et des petites villes s'accroît pendant les années 90**	Robert Mendelson et Ray D. Bollman
N° 37	(21-601-MPF98037)	**La composition des établissements commerciaux dans les petites et les grandes collectivités du Canada**	Robert Mendelson
N° 38	(21-601-MPF98038)	**Le travail hors ferme des exploitants de fermes de recensement : Aperçu de la structure et profils de mobilité**	Michael Swidinsky, Wayne Howard et Alfons Weersink

Prix:

1 copie	**Gratuite**
2 à 10 copies	**50,00 $**
11 à 25 copies	**75,00 $**
26 à 38 copies	**100,00$**